This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 30.4.15

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787–1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

TOME XI. — 1846-1847.

NIORT,

IMPRIMERIE DE ROBIN ET Cie, LIBRAIRES ET LITHOGRAPHES,

RUE SAINT-JEAN, N° 6.

1848.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

Année académique 1846 - 1847

Composition du Bureau.

MM.

DE SAINT-GEORGES, *préfet des Deux-Sèvres, président honoraire.*

LARY, *président titulaire.*

TAURY (l'abbé), *vice-président.*

BRIQUET, *secrétaire.*

SCHMITT (Henri), *vice-secrétaire.*

RAVAN, *trésorier.*

Conseil d'Administration.

DECEMME.

DAVID.

FRAPPIER.

DE MARTIGNY.

BIARD (l'abbé).

GENET.

BEAULIEU.

Digitized by Google

Commission du Musée.

GÉOLOGIE, HISTOIRE NATURELLE.

BAUGIER.
DE LASTIC.
GENET.
TEILLEUX.
DE SAINT-VICTOR.

ARCHÉOLOGIE.

LARY.
BAUGIER.
BRIQUET.
ARNAULD (Charles).
BIARD (l'abbé).

NUMISMATIQUE.

BRIQUET.
DE LA VERGNÉE.
TEILLEUX.
LARY.

BEAUX-ARTS.

BEAULIEU.
DECEMME.
LOUBEAU.
LAFOSSE (Charles).
AUDOUIN.
DELAVAULT (Eugène).

Commission de Statistique.

TEILLEUX.
BIARD (l'abbé).
LAFOSSE (Charles).
GARRAN.
LARY.
RAVAN.
BRIQUET.
BAUGIER.
DE LASTIC.
D'ASSAILLY.
ARNAULD (Charles).
DE BRÉMOND.
CHAVONET.
LAMBERT.

Membres titulaires résidans.

ARNAULD (Charles), *correspondant du ministre de l'Instruction publique*, etc. — 20 juin 1836.

Digitized by Google

ARNAULD (Alexandre), *avoué*. — 20 juin 1836.

ARNAULDET, *chevalier de la légion-d'honneur, président du tribunal civil, ancien député*. — 20 juin 1836.

AUDOUIN, *professeur de dessin et de peinture*. — 20 juin 1836.

BAUGIER, *membre du conseil municipal de Niort et du conseil d'administration de la Société Française pour la conservation des monumens*. — 20 juin 1836.

BEAULIEU, *ancien élève lauréat du Conservatoire de musique, membre du conseil municipal de Niort*. — 20 juin 1836.

BIARD (l'abbé), *membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. — 20 juin 1836.

BRÉMOND (le Vte de), *avocat*. — 20 juin 1836.

BRIQUET (Apollin), *correspondant du ministre de l'Instruction publique, archiviste de la ville de Niort, membre du conseil municipal, etc*. — 20 juin 1836.

DAVID (Ferdinand), *membre de la Chambre des Députés, ancien maire de la ville de Niort*. — 20 juin 1836.

DECEMME, *membre du conseil municipal de Niort*. — 20 juin 1836.

DESCHAMPS, *professeur au collége de Niort*. — 20 juin 1836.

GENET, *ancien pharmacien*. — 20 juin 1836.

JUBIN, *docteur en médecine*. — 20 juin 1836.

PLASSE, *médecin-vétérinaire*. — 20 juin 1836.

ROBIN, *imprimeur et lithographe*. — 20 juin 1836.

ROUGET-LAFOSSE (Charles), *propriétaire*. — 20 juin 1836.

SAINT-VICTOR (le marquis de). — 20 juin 1836.

SORLIN, *professeur au collége de Niort*. — 20 juin 1836.

TEILLEUX, *docteur en médecine*. — 20 juin 1836.

TONDUT, *ancien notaire*. — 20 juin 1836.

FAVRE, *imprimeur et lithographe*. — 28 août 1837.

RAVAN, *archiviste du département*. — 14 novembre 1837.

LOUBEAU aîné, *conducteur des ponts-et-chaussées*. — 14 novembre 1837.

VERNOY DE SAINT-GEORGES, *officier de la légion-d'honneur, préfet des Deux Sèvres*. — 4 décembre 1838.

ROUGET-LAFOSSE (Henri), *propriétaire*. — 5 février 1839.

Digitized by Google

CHAVONET, *architecte.* — Avril 1839.

BERNADOU, *inspecteur des écoles primaires du département.* — 14 mai 1839.

BARROIS, *principal du collége de Niort.* — 6 août 1839.

SOUTAIN, *employé à la préfecture.* — 7 juillet 1840.

BIZARD, *propriétaire.* — 4 août 1840.

LAMBERT (Henri), *ingénieur ordinaire de l'arrondissement de Niort.* — 2 février 1841.

GINESTET, *docteur en médecine.* — 4 mai 1841.

DE CHANTREAU, *propriétaire.* — 1er juin 1841.

MAICHAIN jeune, *propriétaire.* — 2 novembre 1841.

DE MAUBUÉ, *ancien ingénieur.* — 4 janvier 1842.

NOIROT, *négociant, membre du conseil municipal de Niort.* — 3 janvier 1843.

BARREAU, *pharmacien.* — 2 avril 1844.

MESCHINET, *docteur en médecine.* — 7 mai 1844.

GAUNÉ, *docteur en médecine, membre du conseil municipal de Niort.* — 2 décembre 1844.

FONTANT, *docteur en médecine, membre du conseil municipal de Niort.* — 2 décembre 1844.

CHEBROU, *docteur en médecine.* — 2 décembre 1844.

MATHÉ aîné, *négociant.* — 7 janvier 1845.

MORISSET, *imprimeur.* — 11 février 1845.

MERCIER, *maître de pension.* — 4 mars 1845.

SCHMITT, *agent-voyer en chef du département.* — 4 mars 1845.

TAURY (l'abbé), *curé de Notre-Dame de Niort.* — 4 mars 1845.

MOREL, *professeur de rhétorique au collége de Niort.* — 4 mars 1845.

NICOLAS, *employé à la préfecture.* — 4 mars 1845.

BASTARD (Emmanuel), *propriétaire.* — 1er avril 1845.

TRIBERT, *marchand de tableaux.* — 6 mai 1845.

GIRARD-VIVIER, *employé à la préfecture.* — 6 mai 1845.

FRAPPIER (Alphonse), *administrateur de l'hospice de Niort.* — 1er juillet 1845.

CHRISTIN fils. — 4 novembre 1845.

Digitized by Google

HOUDBINE, *pharmacien.* — 2 décembre 1845.

BIZARD (Pierre), *négociant.* — 1er décembre 1846.

GIRAUD, *avocat.* — 1er décembre 1846.

GOURRIET, *professeur de philosophie.* — 1er décembre 1846.

MAICHAIN, *député.* — 1er décembre 1846.

SIMON, *docteur-médecin.* — 1er décembre 1846.

SAINT-MARTIN, *docteur-médecin.* — 1er décembre 1846.

NOIRAULT, *docteur-médecin.* — 1er décembre 1846.

DELAVAULT (Eugène). — 2 février 1847.

Membres titulaires non résidans.

CHEBROU DE LA ROULIÈRE père, *chevalier de la légion-d'honneur, ancien député, ancien maire de Niort*, à la Chapelle-Bâton. — 20 juin 1836.

CHEBROU DE LA ROULIÈRE fils, *propriétaire*, à la Chapelle-Bâton. — 20 juin 1836.

DUPARC, *chevalier de la légion-d'honneur, ancien payeur*, à Saint-Symphorien. — 20 juin 1836.

LASTIC St-JAL (le Vte de), *propriétaire*, à Saint-Symphorien. — 20 juin 1836.

BRÉE, *propriétaire et maire*, à Magné. — 7 septembre 1836.

SAUZÉ, *docteur en médecine*, à la Mothe-Saint-Héray. — 4 octobre 1836.

DE LINIERS (le Cte Joseph), *propriétaire*, au Plessis. — 7 mars 1837.

D'ASSAILLY (Charles), *propriétaire*, à la Salmondière. — 14 novembre 1837.

DÉCOLLARD-DES-HOMES, *ancien magistrat*, à Épannes. — 14 novembre 1837.

PARET, *ingénieur des mines*, à Saint-Laurs. — 6 août 1839.

GARRAN (Félix), *ingénieur civil*, à Saint-Maixent. — 5 décembre 1839.

BOUCHET DE MARTIGNY, *propriétaire*, à Aiffres. — 5 décembre 1839.

AVRIL DE LA VERGNÉE, *membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, etc.*, à la Charrière. — 3 mars 1840.

LARY, *ancien proviseur*, à Bessines. — 7 avril 1840.

RICHARD (Jules), *avocat*, à la Mothe-Saint-Héray. — 7 juillet 1840.

GARROTEAU, *notaire*, à Champdeniers. — 4 août 1840.

Digitized by Google

MORIN, *docteur en médecine*, à Airvault. — 2 novembre 1841.

ROUSSEAU (l'abbé), *desservant*, à Verruyes. — 7 décembre 1841.

RONDIER, *juge d'instruction*, à Melle. — 2 mai 1842.

CHAUVIN-LÉNARDIÈRE, *membre du conseil général du département*, à Argenton. — 8 novembre 1842.

DE VIELBANC, *membre du conseil général du département*, à Thouars. — 4 avril 1843.

RICHARD (Marcellin), *propriétaire*, à la Mothe-Saint-Héray. — 5 mars 1844.

AUZANNEAU, *professeur de mathématiques*, à Saint-Maixent. — 3 juin 1845.

CHABOT DE BOUIN. — 1er décembre 1846.

HILPERT, *directeur*, à Faymoreau. — 1er décembre 1846.

MONNET, *maire de Mougon*. — 1er décembre 1846.

LARA-MINOT, *receveur particulier*, à Melle. — 2 mars 1847.

Membres correspondans.

DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, *chevalier de la légion-d'honneur, conseiller à la Cour royale de Poitiers, membre de l'Institut*, à Poitiers. — 7 septembre 1836.

GERMAIN, *receveur général du Jura*, à Lons-le-Saunier. — 14 novembre 1837.

JOUSSEAUME (Henri), *peintre*, à Paris. — 14 novembre 1837.

DUBOIS, *bibliothécaire*, à Rochefort. — 2 janvier 1838.

DUCREST DE VILLENEUVE, *littérateur*, à Paris. — 5 juin 1838.

PARINGAULT (Eugène), *membre de plusieurs sociétés savantes*, à Paris. — 5 juin 1838.

THIESSÉ (Léon), *chevalier de la légion-d'honneur, ancien préfet*, à Paris. — 20 juin 1836. — Passé correspondant en 1839.

UBERTIN, *ancien principal du collége de Niort*. — 20 juin 1836. — Passé correspondant en 1839.

JUBIEN, *principal du collége*, à Alger. — 20 juin 1836. — Passé correspondant en 1839.

PHILIPPAUX, *chirurgien de marine*, à Rochefort. — 8 janvier 1839.

Digitized by Google

LAVOLLEY, *docteur en médecine*, à Paris. — 12 mars 1839.

LÉOTAUD, *docteur en médecine*. — Juin 1839.

SUC, *sculpteur*, à Nantes. — 4 février 1840.

KERSABIEC, *naturaliste*, à Nantes. — 7 juillet 1840.

CACARIÉ-VERNHÈDES, *ingénieur des mines*. — 4 août 1840.

DENYS, *homme de lettres*, à Commercy. — 4 mai 1841.

MORICEAU (l'abbé), à l'Ile-de-Rhé. — 4 mai 1841.

NICOLAS (Charles), *ingénieur des ponts et chaussées*. — 1er juin 1841.

FESSARD, *officier d'état-major*. — 6 juillet 1841.

LECLERC, *officier d'état-major*. — 6 juillet 1841.

GIRAUDEAU DE SAINT-GERVAIS, *docteur en médecine*, à Paris. — 21 août 1841.

CARDIN, *ancien magistrat, membre de plusieurs sociétés savantes*, à Poitiers. — 2 novembre 1841.

BABINET, *membre de plusieurs sociétés savantes*. — 2 novembre 1741.

BLONDEL (Émile), *lieutenant, adjoint au capitaine d'habillement du 2me régiment de dragons*, à Schlestadt. — 3 janvier 1844.

BOURROUSSE DE LAFFORRE, *ingénieur en chef de la Gironde*, à Bordeaux. — 4 novembre 1839. — Passé correspondant en 1844.

CASTAIGNES, *bibliothécaire*, à Angoulême. — 7 janvier 1845.

BIZEUL, *membre de plusieurs sociétés savantes*, à Nantes. — 4 mars 1845.

LACURIE (l'abbé), à Saintes. — 1er avril 1845.

AVRIL DE LA VERGNÉE, *avocat*, à la Rochelle. — 1er juillet 1845.

TESSIER, *pharmacien*, à Paris. — 4 août 1840. — Passé correspondant en 1845.

POTEL, *capitaine du génie*, à Paris. — 4 avril 1843. — Passé correspondant en 1845.

TEILLEUX père, — 5 août 1845.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

POUR L'ANNÉE 1846 - 1847,

Par M. LARY, Président.

MESSIEURS,

La bienveillance et la constance de vos suffrages accroissent d'année en année, avec mes sentimens de gratitude, les obligations que j'ai contractées en prenant place au milieu de vous; ces obligations sont devenues aujourd'hui d'autant plus sévères pour moi, que j'ai peut-être beaucoup trop détourné mes pas de la ligne que je m'étais d'abord tracée. L'histoire de nos contrées, les monumens que les anciens possesseurs du sol ont légués à nos observations, ceux que le fléau des invasions nous a transmis renversés, mutilés, et qui n'en sont que plus dignes de fixer notre attention et de captiver nos hommages, avaient d'abord excité mes plus vives préoccupations; j'avais trouvé dans ces recherches non seulement un objet réel d'utilité publique, mais un charme qui n'est bien apprécié que par les personnes qui ont dirigé vers ce but leurs investigations. Mais, vous le savez, on ne fait pas naître à volonté les occasions de se livrer à ces intéressantes études; ces occasions ne sont souvent provoquées que par les caprices du hasard; l'antiquaire est souvent réduit à attendre patiemment et pour ainsi dire, l'arme au bras, ces rares et tardives révélations. Heureuse-

Digitized by Google

ment pour nous, le vaste champ de la statistique peut offrir de précieux dédommagemens et d'amples consolations; car, si les observations historiques manquent à notre zèle, les intérêts actuels de l'industrie, du commerce, de l'administration, réclament d'une manière non moins pressante toute l'activité de notre dévoûment; naguères, vous avez donné vous-même une éclatante preuve de la sollicitude que vous inspirent ces intérêts, en prenant une honorable et chaleureuse initiative dans les questions importantes, soulevées par les projets de canalisation. Nous avons sondé de concert les sources de la fortune du pays, nous les avons mises à découvert; mais notre tâche sera loin d'être accomplie, tant que cette découverte restera à l'état d'impuissante spéculation, et que ces sources n'auront pas jailli du sol pour fertiliser l'avenir de vos industries; et si je ne doute pas de la bonté d'une cause dont vous avez embrassé la défense avec une ardeur si louable, je ne me fais pas non plus illusion sur les difficultés qui doivent en retarder le triomphe. Pour presser cette conclusion désirable, nous accumulerons, s'il le faut, les pièces justificatives de nos prétentions déjà si solidement établies; des preuves nouvelles, des moyens inexploités, des points de vue non encore signalés, viendront de jour en jour accroître la masse de nos documens, et fortifier nos chances de réussite. Pour mon compte personnel, je ne laisserai échapper aucune occasion d'acquitter ma dette de bon citoyen : l'exercice dont nous solennisons aujourd'hui l'ouverture ne s'écoulera pas sans que vous ayez à enregistrer dans vos recueils une monographie du bassin houiller élaborée avec moins de précipitation; des communications plus étendues, des lumières nouvelles, me permettront de donner à cet essai un développement plus conforme à la haute importance de son objet; j'espère aussi pouvoir vous entretenir de la statistique agricole du bassin de la Sèvre, considéré sous le triple rapport du sol, de la culture et de la production des bestiaux; enfin, je me propose de rechercher si la législation actuelle, qui régit notre commerce des céréales, ne porte pas quelqu'atteinte aux intérêts de nos contrées, c'est-à-dire si le marché de Marans, qui doit régulariser ce com-

Digitized by Google

merce, est bien compris dans la zône la plus favorable pour maintenir l'équilibre et l'harmonie entre les intérêts de l'importation et ceux de l'exportation, entre les besoins respectables de la production et les besoins plus vifs et plus respectables encore de la consommation.

Cependant, Messieurs, les justes préoccupations de l'actualité ne doivent pas exclusivement remplacer les exigences non moins légitimes de nos études habituelles; la Société de Statistique, je viens de le dire, ne peut oublier que c'est surtout à l'histoire de nos contrées qu'elle a voué ses travaux, qu'elle a consacré ses premiers soins; c'est là ce qui constitue le fond de ses obligations et sa vocation primitive. Pour moi, il ne me sera nullement pénible d'être fidèle à vos honorables antécédens, et ce sera autant par goût que par devoir que je suivrai vos pas dans cette carrière. Au nombre des questions historiques qui vous ont le plus intéressés, et que nous avons naguères débattues parmi nous, figure, en première ligne, la proposition relative à la confection d'un dictionnaire de la langue poitevine; les élémens de ce travail nous ont déjà été présentés par l'un de nos collègues, M. l'abbé Rousseau; cette communication a donné lieu à des discussions qui ont fort utilement alimenté plusieurs de nos séances; la création d'une commission chargée d'organiser un plan d'études et de concentrer les recherches et les matériaux, a été arrêtée en principe; *plusieurs* membres ont même été désignés pour en faire partie; mais soit que la retraite de quelques-uns de ces membres ait paralysé les efforts de leurs collègues, soit que les difficultés réelles d'une œuvre dont l'exécution était tentée pour la première fois parmi nous n'aient pu être aplanies par la commission ainsi mutilée, ce travail n'est point encore parvenu à l'état de rapport. En vous proposant aujourd'hui d'organiser de nouveau cette commission, en vous promettant d'en suivre les études avec une sollicitude active, j'obéis non seulement à un sentiment personnel de prédilection, mais encore à un besoin vivement éprouvé par tous les philologues français qui recherchent les origines de notre langue. Des travaux semblables ont été exécutés ou sont en voie d'exécution dans plusieurs de nos pro

Digitized by Google

vinces; un comité historique de la langue française est organisé auprès du ministre de l'instruction publique pour recueillir non seulement les naïfs monumens de la littérature de nos ayeux, mais encore les titres primitifs d'une langue que l'Europe savante s'est appropriée, parce qu'elle réunit au mérite de la clarté celui de la noblesse et de l'élégance. Les dialectes qui ont concouru à sa formation sont nombreux, car chacune des anciennes provinces qui composaient l'antique monarchie française paraît avoir eu positivement le sien; mais ces dialectes différaient peu l'un de l'autre, et l'on se tromperait étrangement, si l'on voyait en eux autre chose que les enfans d'une même famille dont la physionomie aurait été modifiée par le climat et une foule de causes diverses. Reconnaître la part que chacun d'eux a prise à la formation de la langue nationale, déterminer les élémens de cette formation, en suivre pas à pas les développemens depuis les temps où cette langue se confondait avec les idiômes rustiques jusqu'à l'époque assez voisine où elle a nettement fixé ses allures et déterminé son caractère, est, il faut l'avouer, une entreprise hérissée de difficultés, un problème que la linguistique n'a pas pu résoudre encore; non que les érudits n'aient point ingénieusement sondé les replis de la question, mais il me semble qu'un point de vue, selon moi, élément de succès, a échappé à leurs recherches; ils se sont beaucoup occupés des mots, de leurs radicaux, de leurs étymologies, très peu de l'accent ou de la prononciation; et cependant la distinction judicieuse établie, au moyen-âge, entre les deux langues qui se partageaient à peu près également le territoire français, la langue du Nord qu'on appelait Théotisque ou langue d'Oui, et la langue du Midi, connue sous le nom de Romane ou de langue d'Oc, nous donnerait, je crois, la clé de plus d'une difficulté; car il est évident que la distinction d'ailleurs fort nette de ces deux langues ne repose que sur la différence de prononciation, puisque, de part et d'autre, la masse des mots les plus usuels est approximativement la même; un fait dont tout concourt à constater la certitude, c'est que la langue méridionale était déjà fixée et entendue dans l'empire fran-

Digitized by Google

çais avant le dixième siècle, c'est-à-dire qu'elle était l'idiôme national, bien avant l'époque où la langue, aujourd'hui régnante, a commencé à étendre ses conquêtes aux dépens de sa rivale. Il est constant que cette invasion, provoquée et favorisée par le pouvoir, s'est, de siècle en siècle, irrésistiblement avancée vers les provinces méridionales; qu'elle a parcouru, du douzième siècle jusqu'à nos jours, l'espace qui sépare la Loire de la Garonne, à l'exception du massif formé par les montagnes du Limousin et de l'Auvergne; et l'on pourrait avancer, sans blesser les lois de la probabilité, que, favorisée par les moyens rapides d'expansion qui sont aujourd'hui à son usage, elle marchera d'un pas plus ferme encore vers les Pyrénées où s'arrêteront sans doute ses progrès.

Il serait donc curieux de rechercher si effectivement la langue romane a été celle du Poitou et de la Saintonge; de marquer les traces qu'elle a laissées dans ces deux provinces et de recueillir les monumens qui ont survécu à son empire éteint; les analogies grammaticales et syntaxiques seraient pour nous un guide fidèle, si ces analogies n'étaient pas communes à la langue française; il resterait les indications fournies par la prononciation; mais ici ces marques fugitives de l'accentuation qui n'ont pu se noter comme les chants de nos troubadours, manquent complètement à nos investigations, et l'on ne peut les constater ni par les monumens écrits, ni par ce qui en est resté dans l'idiôme vulgaire; car la langue poitevine actuelle est bien positivement de la famille théotisque: nous y trouvons en abondance les *e* muets, les voyelles longues à accent circonflexe et les syllables nasales, caractères essentiels et distinctifs de la prononciation française, que le roman ne connaît pas, dont les lois sont si difficilement respectées par les Méridionaux, qui ne sauraient aborder cette prononciation sans y laisser la marque indélébile de leur origine romane.

Je dois me borner aujourd'hui à indiquer un point de vue qu'il sera peut-être utile de développer ultérieurement; je le répète, ces questions de linguistique nationale sont aujourd'hui vivement recommandées à l'attention des réunions littéraires; et notre Société de Statistique inscrirait

Digitized by Google

honorablement son nom dans les Annales de l'Ethnographie française, en recueillant les monumens de la langue poitevine parlée au moyen-âge, et surtout en mettant la dernière main au dictionnaire de cette langue.

Déjà la Société a semblé pressentir l'importance de travaux dont je préconise l'incontestable utilité, en fondant une bibliothèque poitevine où seraient recueillies les œuvres publiées dans le Poitou ou par des auteurs poitevins. Ce dépôt, déjà considérable, grâce aux libérales subventions de M. le ministre de l'instruction publique, s'accroîtra d'année en année des dons qu'il provoquera, des richesses nouvelles que l'état de nos finances nous permettra d'y réunir, et il offrira aux littérateurs at aux philologues de nos contrées de précieux matériaux pour l'étude de notre idiôme.

Mais si la Société de Statistique a vu dans le cours de cet exercice des collections largement dotées, il est de toute justice de faire remonter ce bienfait à la source d'où il émane; vous le savez, mon prédécesseur, M. David, toujours empressé d'aller au-devant de nos besoins, n'a négligé aucune occasion d'exercer, en faveur de notre Société, l'influence que lui donnait sa haute position politique; sa bienveillante et chaleureuse intervention a enrichi notre musée, notre bibliothèque, et les subventions qu'il a provoquées ont rétabli dans nos finances l'équilibre un moment compromis par les dépenses d'appropriation et de consolidation qu'appelaient à la fois et notre sécurité et la nécessité de placer convenablement nos collections toujours croissantes. L'année qui vient de s'écouler pourrait donc être signalée comme l'une des plus heureuses dans l'existence de la Société, si des pertes vivement senties n'en avaient fatalement marqué le cours. La courte période qui nous sépare de la création de la Société a vu la mort prématurément décimer ceux de ses membres dont le zèle contribua si puissamment à cette fondation et en prépara si heureusement l'avenir. Deux de nos collègues ont rendu un hommage mérité à la mémoire de MM. Duparc et de la Roulière; nous nous sommes tous associés à l'expression justement sentie de ces regrets, et vous n'attendrez pas de moi une manifestation nouvelle de nos sentimens, au moment où une exigence

Digitized by Google

cruelle de position m'appelle à déplorer, dans cette enceinte, la plus douloureuse séparation qui ait frappé ma vie. Trente ans d'une affection que rien n'altéra et que le temps ne faisait qu'affermir me liait, vous le savez, au meilleur de nos collègues, et vous m'absoudrez aisément si la vivacité de mes regrets et de mon émotion ne me permet pas aujourd'hui de vous entretenir de toute l'étendue du vide que laisse parmi nous Benjamin Delavault; mais, dans un moment plus calme, mon amitié acquittera une dette que tant de motifs ont rendue sacrée pour moi; cette vie d'homme honnête, sensible et généreux, de magistrat intègre, d'artiste et de littérateur, ne pourrait être ensevelie dans le silence de la tombe, sans un grand détriment pour les contemporains.

Digitized by Google

ESSAI D'ATTRIBUTION

DE QUELQUES MÉDAILLES GAULOISES,

Trouvées dans le département des Deux-Sèvres,

Par M. le Docteur Teilleux.

Les médailles gauloises que l'on peut, sans crainte de critique, attribuer au Poitou, sont rares. *Julius Durat*, le traître à son pays, qui livra *Limonum* aux Romains, a bien gravé son nom, et, par adulation, l'empreinte de la face de la déesse Vénus dont César se faisait gloire de descendre, sur une pièce d'argent d'un volume et d'un poids inférieur à celui des demi-drachmes dérivés des Philippe d'or de Macédoine. Il existe bien un bronze de haute facture, portant à l'avers *Brigios*, et que l'on a essayé de rapporter à *Brigiosum*, *Brioux* (Deux-Sèvres) : mais *Brigios* n'est-il pas ici le nom d'un chef plutôt que celui d'une localité? — Maintenant que ce nom, comme celui de *Cattos*, qui se lie sur les pièces portant pour légende *Cisiambos-Cattos*, comme celui de *Germanus* inscrit sur les bronzes épigraphés *Germanus-Indutilil*, soit un nom de cité ou de peuple, et que *Brigios* veuille dire né à *Brigiosum*, ou descendu d'une famille originaire de cette cité poitevine, je l'accorde. Mais j'ai peine à croire que cette monnaie soit réellement une monnaie nationale portant le nom du peuple qui l'a frappée : le type de la tête à l'avers est aussi beau, certes, que tout ce que les Celtes du centre, avoisinant les *Bituriges*, ou les *Bituriges* eux-mêmes, si renommés par leur puissance, leur luxe et leur habileté dans l'art de travailler les métaux, ont pu enfanter; le coursier au galop, que monte un cavalier à la longue chevelure, comme les habitans de la *Gallia comata*

Digitized by Google

la portaient, semble bien sortir du haras *Biturige*.... Mais est-il donc si habituel de rencontrer du côté de la face, sur les médailles gauloises, autre chose que le nom du chef, du *Rix* qui les a fait frapper, pour vouloir lire absolument sur celle-là le nom de la vieille ville de *Brigiosum*, située dans la Gaule aquitaine, sur la route de *Mediolanum-Santones* à *Limonum*!! En vérité, malgré l'autorité imposante de M. le marquis de Lagoy et celle non moins respectable de M. Eloy Johanneau (voyez Revue numismatique, 1838, p. 143, et même Revue, 1839, p. 186), nous attendrions qu'une légende complète nous donnât le nom de *Brigiosum* sur une médaille gauloise de même caractère, pour classer cette monnaie dans notre collection, parmi les gallo-poitevines, si un heureux hasard la faisait tomber entre nos mains. Du reste, en espérant de voir luire la vérité, elle finit toujours par se montrer au jour!!! Et puis, nous ne nous trouvons pas seuls de notre opinion sur la non attribution de la pièce signée *Brigios* à Brioux : M. Lelewel, le savant auteur de la Numismatique gauloise, se borne à lire *Brigios* sur cette monnaie, et ne la classe point. D'ailleurs, ainsi que je le disais tout à l'heure, la vérité arrive toujours à paraître, et nous en avons pour preuve une monnaie poitevine dont nous voulons parler, et qui, tout d'abord, en raison de l'incomplet de la légende, avait été classée tout à la fois aux *Cambolectri-Agesinates*, aux *Cambiovicenses*, et même aux cités d'*Andecamulum* et de *Camulodunum*. — Heureusement une médaille portant en toutes lettres *Camboctri*, pour *Cambolectri* sans doute, si, toutefois, Pline, le seul des écrivains de l'antiquité qui cite ce peuple et le place dans l'Aquitaine, a bien écrit son nom, est venue affirmer la justesse de l'attribution de cette monnaie que l'on aurait pu, presqu'à aussi juste titre, donner à un autre centre de population, située dans la Narbonnaise, aux *Cambolectri-Atlantici*, probablement issus d'une population pictone, sortie du pays de ses ayeux, vers le temps où une grande fraction des *Belgi*, s'avançant à travers la Celtique, vint s'installer sur les deux rives de la Garonne, et jusqu'aux bords du Rhône. Toutefois, une raison prépondérante aurait pu faire rejeter presqu'immédiatement le classement à la

Digitized by Google

Narbonnaise de cette médaille, portant pour épigraphe *Cam* au revers : le genre de sa fabrication n'a rien, en effet, qui se rapproche du monnoyage grec, rien qui rappelle le monnoyage *Volck de Tolosa*, *Beterra*, *Nemausus;* tout, au contraire, dans cette pièce, manifeste l'influence du centre *Biturige* et le contact du pays d'Aquitaine. Les autres médailles, qui sont poitevines probablement, parce qu'elles se rencontrent surtout dans le pays de Poitou, sont celles qui sont désignées vulgairement sous le nom de gauloises à la main levée : ces pièces, inévitablement antérieures à l'époque de la conquête romaine, conformes, ou peu s'en faut, au poids du drachme grec, pèsent de 125 à 126 grammes, sont complètement anépigraphiques et comme symbole désignatif, au-dessous du cheval androcéphale, coiffé d'une sorte de casque, offrent une main étendue. Que signifie cette main, les doigts allongés et montrant à son extrémité brachiale, soit quelque chose de ressemblant à un manche, soit un support formé de deux sortes de C réunis par une ligne droite, en cette façon)-(, soit se perdant, à son point d'insection, avec le bras, dans le flanc de la pièce? Autant vaudrait chercher à expliquer ce que veut dire la main étendue que l'on rencontre à la partie supérieure de quelques tombeaux puniques, déterrés à Carthage, ou bien encore le symbole caché, le mythe indéchiffrable qui gît dans la figure de la main étendue, placé à la clé de voûte de la porte du Jugement, au vieil Alhambra de Grenade. Le mysticisme, en mourant, a trop souvent enterré avec lui l'explication de ses symboles!... Et chez un peuple aussi profondément religieux que l'était le peuple gaulois, dont les prêtres eux-mêmes n'avaient pas le droit d'écrire ce que leurs devanciers leur avaient transmis de mémoire, le symbolisme druidique dut rester et resta effectivement sans traces d'explications, aussitôt que le dernier *Hy-ar-Bras* eut succombé dans la lutte que, depuis des siècles, *Eubages*, *Vates*, adorateurs de *Belen*, d'*Ogmius* et d'*Epona*, soutenaient contre l'envahissement politique qui les pressait de toutes parts, et surtout contre l'influence toujours croissante du christianisme, qui en était venu à planter la croix sur les *dolmens*, comme à *Carnac*, et à bâtir, en rempla-

Digitized by Google

cement des vieux centres d'instruction sacerdotale druidique, aussi importans que celui qui nous a été révélé par la découverte des monumens de *Bougon*, des abbayes comme celle de Saint-Maixent.

Depuis quelque temps, dans le département des Deux-Sèvres, quelques trouvailles de médailles gauloises ont eu lieu. La plus importante de toutes s'est effectuée sur le territoire de Vouillé, à sept kilomètres de Niort, il y a quelques années. — De celle-là nous n'avons point à nous entretenir. M. *Rondier*, de Melle, numismatiste d'un mérite incontestable, a signalé, en son temps, cette précieuse découverte au monde savant. Et, en attribuant, ainsi que l'a fait le numismatiste que je viens de nommer, le trésor de Vouillé au monnayage biturige, ou tout au moins à une cité aussi parfaitement initiée à l'art de travailler les métaux que l'était la cité d'*Avaricum*, nous dirons aussi avec lui, qu'à l'avers de ces médailles, presque toutes composées d'un métal d'argent fortement allié, la sorte de fleur de lys qui s'y trouve, au-dessous du cheval portant une victoire ailée, ou du moins un personnage nu ayant une sorte d'aile à l'épaule droite, n'est que l'extrémité supérieure de la hampe qui supporte le coursier sur lequel est assis le personnage nu sus-mentionné, personnage à cheval, qui, incontestablement, servait d'enseigne à la tribu qui fit frapper cette médaille. — Comme le sanglier était enseigne chez les Éduens, l'aigle chez les Romains, le cheval chez les Carthaginois, de même que Marseille avait pour armes le lion, et l'Armorique le coursier androcéphale, le peuple à qui appartiennent les monnaies de Vouillé avait pour signe de ralliement les jours de bataille, pour blason, j'ose dire, puisqu'il en faisait graver l'image sur les pièces qui avaient cours chez lui, un homme ailé, enfourché sur un coursier qu'il tient par la bride, coursier au corps raccourci, au cou allongé, à la tête forte et galopant, revers qui, avec la tête à la chevelure éparpillée en grosses mèches et la bonne facture du profil de la face, donne à ces pièces un air de parenté, de parité presque avec celle que Lelewel nous a représentée, planche II de son type gaulois, et qui porte au revers un personnage nu, assis sur un cheval, tenant d'une main

Digitized by Google

son coursier par la bride, non ailé à l'épaule, mais le bras armé d'un bouclier ovale, en forme de carapace de tortue; et, au dessous du cheval, un support, dont la forme, suivant M. Rey (Revue numismatique, année 1837, page 15) peut être considérée comme un des types de la fleur de lys héraldique qu'il cherche à retrouver partout, et même où elle n'existe pas, je crois. — A l'avers, cette médaille offre une tête imberbe, d'un assez bon style, à cheveux divisés en mèches; son poids est de 63 grains. Elle est complètement anépigraphique; et, sans qu'aucun doute puisse s'élever sur son attribution, M. Lelewel la donne au peuple de Berry. J'oublie de dire que, parmi les médailles de Vouillé, il s'en trouvait quelques-unes en cuivre rouge, puisque l'une d'elles, uniquement composée de ce métal, est venue, il a deux ans environ, accroître ma collection gauloise. Mais hâtons-nous d'arriver à des découvertes moins importantes, numériquement parlant, mais plus remarquables cependant, en raison de la localité qui les renfermait, et surtout de l'attribution qui peut être donnée à quelques-unes de ces médailles.

Depuis longtemps déjà, chaque fois qu'il remuait avec sa bèche le coin de terre qu'il cultivait, un jardinier de Niort rencontrait des pièces de monnaie, grandes à peu près comme des centimes, mais un peu plus épaisses, qu'il distribuait à ses enfans, sans croire qu'on peut attacher quelque importance à ces mauvais liards (comme il les appelait). Il y a deux ans environ, grâce à l'obligeance d'un de nos amis, M. *Oppermann*, capitaine au 1er lanciers, homme aussi aimable que numismatiste distingué, quelques-unes de ces médailles vinrent à tomber entre nos mains; mais nous ignorions la localité où elles avaient été rencontrées. Enfin nous apprîmes, il y a peu de temps et par hasard, que le lieu d'où elles avaient été retirées était compris dans l'enceinte de Niort, qu'il était non loin de la Sèvre et dominé par la *Roche des Poitevins (Rupes in Pictonibus)*, promontoire situé à une fin de territoire, sur lequel les Romains avaient installé des cohortes, *Tayfales*, pour garder cette forte position contre les populations gaëliques environnantes : *Pictones*, proprement dit, lorsqu'on

Digitized by Google

venait à dépasser le cours du Lambon et à marcher au nord, vers *Limonum*, *Cambolectri-Agesinates*, dont les habitations étaient éparses sur les collines et dans les vallées qui regardent couler la Sèvre jusque vers l'*Insula magna*, aujourd'hui l'île de Magné, *Anagnuti* enfin, presqu'aussitôt que l'on traversait le fleuve niortais, dont le lit se cachait au fond de ses marais habités, dit Strabon, par une couple de corbeaux noirs centenaires qui prédisaient l'avenir, et qu'à coup sûr n'effrayèrent jamais, au fond de leur retraite, le retentissement des cognées romaines cherchant à abattre les vieux arbres de la Sèvre, ou le bruit des pics et des marteaux *gallo-germains* arrachant aux rives du fleuve des quartiers de rochers pour les enfoncer dans ses lacs infranchissables, exhausser leur fond vaseux et pouvoir édifier au-dessus de ses grandes eaux des voies de transport aussi impérissables que la voie appienne.

Les premières de ces médailles qui nous furent communiquées étaient des monnaies frappées à *Mediolanum-Santones*, après la conquête des Gaules par César, par conséquent fléchies au poids du denier latin et diminuées du poids primitif de la monnaie gauloise, pour se mettre en équilibre avec les monnaies du monde devenu romain. Nous possédons cinq de ces médailles ayant, suivant M. *Jeufrain* de Tours, à l'avers, la tête de Drusus, ou plutôt celle d'un chef gaulois romanisé, qui y a fait graver son nom, écrit de la sorte : CONTOVIOS; du moins, le lisons-nous ainsi et très distinctement, sur nos bronzes *santons*, presqu'à fleur de coin. Ces médailles ont bien, comme on les décrit habituellement, au revers, un animal mettant ses pattes de devant sur une tête de bœuf, tandis qu'au-dessus de lui, dans le champ de la pièce, se distingue un arbre, orné d'une frondaison, composée de trois branches roides, un peu inclinées et d'un aspect tout-à-fait africain, ce qu'on ne dit point, et qui me confirme dans cette autre opinion, que l'animal empreint sur les monumens de CONTOVIOS symbolise quelque louangeuse flatterie en l'honneur de César ou de l'un de ses successeurs. Et je suis d'autant plus convaincu de la justesse de cette assertion, que l'animal qui s'y voit, la queue serrée entre les jambes, tirant la langue,

Digitized by Google

la gueule ouverte, haletant comme après un combat et posant fièrement ses griffes sur la tête d'un taureau, comme sur celle d'un vaincu, a réellement plus de rapport, en raison de la forme ramassée de la partie postérieure, et surtout de la longueur excessive de ses mâchoires, armées de dents redoutables, avec une hyène, ou bien avec un animal fantastique, composé tout à la fois du train d'arrière d'un quadrupède carnassier et de la tête d'un crocodile, aux longues mâchoires, sans lèvres, qu'avec la représentation d'un chien ou d'un loup, ainsi qu'on a cru voir jusqu'à présent. Et si l'animal, qui se voit au revers de la pièce de CONTOVIOS, est, ou une hyène, ou un animal à la tête de crocodile, peut-être même un hyppopotame, qu'y a-t-il d'étonnant à trouver dans le champ de cette pièce *santone*, ainsi envisagée, une sorte de palmier, ou peut-être quelque légumineuse arborescente, un *mimosa* africain, aux branches rares et pendantes, sous l'ombre duquel l'animal vainqueur se repose... La lutte vient de s'achever, et, sous ses pieds, il tient encore sa proie.

En souvenir du Nil et de la bataille d'Actium, pour perpétuer enfin la mémoire de sa légion colonisatrice, *Nemausus l'Arécomique* ne grava-t-elle pas sur sa monnaie un crocodile enchaîné à un palmier? Et, depuis César jusqu'au dernier des empereurs romains, la menteuse louangerie ne sculpta-t-elle pas sur le bronze et les métaux plus précieux les actions les plus importantes, comme aussi quelquefois les faits les plus ordinaires de la vie des souverains du monde. Et, quand nous voyons Rome envahie immédiatement par les Gaulois, devenus bientôt plus adulateurs et plus corrompus que les descendans de la ville éternelle; quand nous les voyons, à force de talens et de bassesse, y venir en foule occuper les charges publiques, se dépouiller à ses portes sans scrupule et sans un souvenir de nationalité, du rude *Sagum*, pour y revêtir le *laticlave* et entrer dans le sénat, peut-on être surpris de rencontrer sur une monnaie frappée dans la seconde cité de l'Aquitaine, à *Mediolanum-Santones*, par un CONTOVIOS, qui avait renié jusqu'à la contexture gauloise de son nom et dénaturalisé la finale qui le termine; peut-on, dis-je, être surpris d'y voir une allusion

Digitized by Google

à quelque grand succès remporté en Afrique par les armées romaines, au milieu desquelles se trouvait peut-être encore la légion si chère à *Julius César*, la légion de l'*Alouette*.

Une médaille remarquable, trouvée dans la même localité que les médailles santones dont nous venons de parler, est une pièce signée ATEXTORI, montrant, au revers, un bœuf cornupète sanglé, soutenu sur un piédestal, ou extrémité de hampe, d'une forme assez élégante. Au-dessus du bœuf, se voit une sorte de couronne en grenetis, et, à l'avers, une tête imberbe d'homme, à cheveux presque ras, et autour : ATEXTORI. Cette pièce qui rappelle *de loin* le style grec, et dont le poids indique l'influence romaine, fait connaître les relations qui existaient entre le Poitou et le peuple des bords du Rhône, chez lesquels cette pièce a dû être frappée, à peu près vers la même époque, sans doute, où *Mediolanum-Santones* émettait ses pièces signées : CONTOVIOS et ARRIVOS, époque funeste pour la Gaule qui, après la lutte désespérée de *Vercingentorix* et la défaite de *Com*[illegible] l'Atrebate, de *Luctère*, de *Corée*, de *Dumnac* et de *Gutruat*, chefs des *Cadurcs*, des *Bellovacks*, des *Andes* et des *Carnutes*, venait de tomber dans une léthargie dont elle ne se réveillera plus.

Maintenant arrivons à décrire quelques monnaies très intéressantes pour nos contrées, parce qu'elles lui appartiennent très probablement, et curieuses aussi, parce qu'elles sont inédites, du moins tout nous le fait supposer : les recherches que nous avons faites dans les ouvrages qui s'occupent du monnayage gaulois, afin de trouver quelque indication les concernant, ayant toutes été infructueuses. De ces pièces, deux ont été rencontrées à Niort même, dans la localité où les pièces précédentes, les CONTOVIOS et l'ATEXTORI, ont été rencontrées. La troisième, car nous en possédons trois au même type, est due à une trouvaille faite auprès de *Rom*, où elle était en compagnie d'une médaille de *Nemausus*, au revers du crocodile enchaîné. Nous devons la connaissance de cette dernière à notre ami, le docteur Sauzé, qui a bien voulu nous la communiquer et nous permettre de la publier. Ces pièces que tout semble devoir faire attribuer au Poitou, sont au nombre de trois : l'une est *pictone* peut-être,

Digitized by Google

si elle n'est *camboctrienne;* elle porte à son revers le cheval allégorique, à la tête d'oiseau, ou androcéphale mal fait, comme celui des médailles de Jersey décrites par le baron de *Donop;* comme celui des Armoricains, signalé déjà à la suite des trouvailles d'*Amanlis et du bas de la rivière de Quimper.* Mais ce qui différencie tout à-fait cette monnaie de celle de l'Armorique et de celles androcephales poitevines, à la main levée, c'est que le cheval de cette pièce, pesant 38 grains, est armé d'un énorme *phallus*, plus long que ses pieds de devant, et se courbant sous son ventre, presqu'à toucher le flanc de la médaille, ou à se trouver à la hauteur de ses pieds de derrière. La queue de ce singulier quadrupède est, du reste, fourchue, en forme d'accolade } et sa tête semble, en outre, couverte par une espèce de casque, qui se retourne, à la hauteur de la nuque, en crochet. La fabrique de ce cheval rappelle beaucoup celle des *potins* de la Bretagne péninsulaire, et bien plus encore celle ratatinée, bombée biturige, dont est descendue la race poitevine proprement dite : aussi ne craignons-nous point de rapporter cette médaille à une population poitevine, intermédiaire par conséquent au pays de Bretagne et de Berry, d'autant plus que la tête de l'avers, à moitié papillotée, à moitié réunie en grosses boucles, est pour nous un nouveau motif de la justesse de notre attribution. Peut-être eussions-nous d'abord cherché à trouver une sorte de fourchon, comme en présentent certaines médailles du nord de la Gaule, dans le phallus de cette médaille *ityphallique*, mais force nous a été de rejetter cette opinion et de faire de cette sorte de symbole du principe vivifiant du monde inscrit en caractère aussi matériel que possible sur cette pièce ornée de son gigantesque phallus, un nouveau type de médailles gauloises. En effet, nous possédons, outre cette médaille de cuivre ityphallique, frappée et non coulée, comme les Gaulois eurent l'habitude de le faire, quand le monnayage commença à cesser dans les Gaules, deux autres médailles pesant 44 grains, rapportables à la même série que cette première. Seulement, chez ces deux dernières, au lieu d'une tête d'oiseau, le cheval porte une tête chevaline, et qu'au lieu de regarder par-devant, il regarde par-derrière, comme sur certaines médailles carthaginoises, dont il serait possible que ces pièces

Digitized by Google

fussent des imitations grossières ; mais la longueur et la direction du *phallus* sont parfaitement identiques sur ces deux dernières monnaies à celles qu'il a sur la première. Toutefois, la figure gravée à l'avers est loin d'être semblable : sur ces deux bronzes gaulois, l'un d'eux présente une tête lourde, coiffée d'un casque grossièrement fait, tandis que l'autre offre, à l'avers, une tête juvénile de femme, dont l'expression de la face a quelque chose de gracieux, j'ose dire, dont les traits rappellent celle que l'on voit sur les monnaies épigraphées *Cam* et *Camboctri*, peut-être par contraction de *Cambolectri*, comme *Ebruix*, inscrit sur les médailles des *Aulerci-Eburovices*, l'a été par contraction d'*Eburovix*. Observons aussi que la médaille ityphallique trouvée à Rom, dont la tête porte un casque grossier, est ornée, au pourtour de son cheval, d'un grenetis, que celle à la tête juvénile de femme montre un filet autour de la face et du cheval androcéphale, et que celle que nous avons décrite tout d'abord est sans entourage, soit à la face, soit au revers. Non seulement la figure de la déesse *Cambona*, probablement gravée sur l'une de ces trois monnaies, nous avertit déjà que ces médailles doivent appartenir à l'un des peuples qui l'honoraient d'un culte spécial; mais ce qui nous affirme presque autant encore la valeur de notre opinion à ce sujet, c'est que, si ce n'est que sur la plupart des médailles épigraphées *Cam*, nous ne connaissons guère de coursier gaulois portant une représentation irrécusable de l'organe certifiant sa masculinité. Presque seuls des peuples celtiques qui prirent pour enseigne le cheval, les *Cambolectri* lui imprimèrent le cachet de la virilité, quand les autres tribus gauloises inscrivaient généralement, au contraire, sur leurs monnaies, un cheval femelle, une jument. Peut-être même est-ce à dessein qu'ils ont agi de la sorte pour rendre hommage à la jument du soleil, en breton *Soul-Marck*, honorée, à *Solimariaca*, d'un culte spécial, déesse des coursiers, dont le nom *greco-romanisé* après la conquête, devint *Epona* vers la fin de leur monnayage, *Epona* que je m'étonne de ne pas voir encadrée de face dans un portique dystile, au revers de quelques pièces locales, comme les Gaulois y installèrent l'aigle à la pose latérale de *Pixtil*. Du reste, s'il restait quelques doutes sur l'attribution que nous

Digitized by Google

faisons aux *Agesinates* de bronze dont nous venons de parler, il suffirait de consulter les excellentes figures de ces médailles, gravées dans la Revue numismatique, planche VIII, figures 6, 7 et 8 de l'année 1836, figures explicatives d'un excellent article sur la trouvaille de *Chaverny*, dû à la plume savante et facile de M. de la Saussaye, et l'on acquerrait la certitude que les *Cambiovicenses*, ou plutôt les *Camboctri*, figurèrent sur leurs monnaies, tantôt ornées d'un pentagone et d'un poignard, tantôt d'une croix et d'un sanglier, tantôt d'une branche chargée de baies et d'une rondelle, tantôt anépigraphiques, tantôt portant une portion d'épigraphe, mais présentant toujours la tête de la divinité topique *Cambona*, les cheveux ornés de larges feuilles, ou relevés en deux ou trois grosses coques, dont la surfrontale représente à peu près un diadême; figurèrent, dis-je, l'organe mâle du cheval, si fortement accusé sur celle de *Rom* et sur celle trouvée à Niort. Et sur une médaille d'argent *camboetrienne*, que nous avons été assez heureux de pouvoir ajouter à notre collection, il y a peu de temps, nous nous sommes convaincus par nos propres yeux de l'extrême probabilité de l'assertion que nous émettons ici, que les *Camboctri* gravèrent, surtout au revers de leurs médailles, des chevaux étalons, puisque, sur cette pièce, on distingue, au-dessus du pentagone hyérogliphique posé sous le ventre du cheval, un pénis parfaitement reconnaissable, particularité digne de remarque, et dont aucun des numismatistes, qui se sont occupés des pièces du centre celtique, n'a jamais parlé, quoique ce phallus soit là probablement très significatif, et qu'excepté sur quelques pièces des derniers temps du monnayage gaulois, frappées par les *Aulerci-Eburovicenses*, une *ambiane* signée *Gottina*, et celles de deux ou trois autres peuples, je ne l'ai vu figurer sur aucune autre monnaie celtique.

La dernière médaille que nous voulons décrire a été trouvée à Niort. Comme les précédentes, elle est en argent de bas-aloi; elle pèse 44 grains, porte de face une figure juvénile, dont la chevelure est divisée en deux rangs de grosses boucles par un lien qui entoure la tête, ou par une sorte de rainure profonde, tracée en creux dans l'épaisseur des cheveux, entre les deux rangs de boucles qui composent la coiffure du personnage, dont

Digitized by Google

l'effigie se voit sur cette pièce. Trois grosses boucles en bas, deux grosses en haut, composent l'arrangement de cette chevelure. De la bouche de cette figure sortent des festons en grenetis, dont les parties inférieure et supérieure sont retournés en S, de cette façon ʃ. Ces festons rappellent peut-être les chaînes d'or qui sortaient de la bouche d'*Ogmius*, le Mercure gaulois, dieu du commerce et de l'éloquence; peut-être aussi les dauphins inscrits tête à tête et tout recourbés sur eux-mêmes, comme on en voit sur les médailles de Syracuse ou d'Emporias d'Espagne. Le cou de la tête de l'avers repose sur un grenetis; le revers de cette médaille se compose d'un cheval conduit par un génie, dont la partie inférieure du corps manque. Sous les pieds du cheval se voit un grenetis, et sur le grenetis s'appuie une sorte de figure mal formée, que nous croyons être celle d'un œil, ou mieux d'un dauphin, comme le représentaient les Grecs et comme l'art héraldique l'a à peu près conservé dans les armoiries. Ce dauphin est porté sur un support, qui s'allonge jusqu'au grenetis circulaire de la pièce. La fabrication de cette monnaie, qui rappelle un peu le souvenir des pièces d'or de Philippe, au char conduit, est tout-à-fait rapportable à la Gaule centrale. Le style de la figure, lui-même, confirme cette opinion; et, si nous avions à chercher pour cette médaille une attribution, nous la donnerions volontiers, en raison de la grossière image du dauphin que nous croyons remarquer à son revers et du lieu de la découverte, aux *Anagnuti*, population maritime, aux limites de laquelle elle a été rencontrée.

Sans doute, les preuves sur lesquelles nous nous appuyons pour tenter le classement de cette monnaie et celle des trois qui précèdent, sont loin d'être absolues et parfaitement concluantes; mais quand il s'agit de médailles gauloises non épigraphées, à l'étude desquelles on se livre depuis quelques années seulement, et dont l'attribution est toute pleine de difficultés ardues qui, malheureusement, ne disparaîtront jamais, ne peut-on pas, sans être taxé d'audace, et mû surtout par le désir d'aider les recherches à de plus instruits que nous, essayer de soulever un coin

Digitized by Google

du voile qui cache encore à nos regards une immense partie de cette numismatique mystérieuse.

A peine venions-nous de clore notre travail, lorsque nous avons pu nous procurer cinq autres médailles gauloises, trouvées à Niort, dans la même localité que les précédentes. Trois de ces médailles sont en bronze : sur l'une, se lit parfaitement *Annicoios*. Celle-là est connue. L'autre a le flanc deux fois plus épais que la pièce signée *Annicoios*. On remarque, à son limbe, les traces du passage du métal qui a servi à la couler. Son diamètre est plus considérable à l'avers qu'à la face ; et ce qui fait cette différence, c'est que l'arête du bord supérieur est mousse, tandis que le bord inférieur est à arête vive. Du côté de la face, cette pièce est à peu près indéchiffrable. Au revers, elle présente, croyons-nous, un cheval ou un bœuf, entre les jambes duquel existe un animal, peut-être un sanglier ou un chien ; au-dessus, on lit : OMI ; le reste est illisible. La troisième est une *ityphallique* camboctrienne en bronze, comme celles qui sont figurées sur notre planche, nos 1, 2 et 3 : seulement, la forme de cette quatrième médaille est plutôt ovale que ronde, et d'un travail excessivement barbare. La quatrième est parente ou sœur de celle en argent que nous avons cru devoir rapporter aux *Anagnuti*. La cinquième, enfin, est en or fin : elle pèse 2 grammes, offre, à la face, une figure jeune, un peu joufflue, coiffée d'un casque en grenetis. Devant elle existe un grenetis, en forme d'une S ; à l'avers, un pégase, à tête humaine, avec quatre boucles de cheveux analogues à celles qui s'empapillottent sur les potins de l'Armorique. Au-dessous des jambes du Pégase se remarque le haut de la hampe, qui portait pour enseigne ce Pégase, arme du peuple qui l'a frappée ; l'extrémité supérieure de cette hampe est en cette forme $\frac{a}{a}$. Maintenant à quelle fraction de la nation gauloise appartient cette monnaie rappelant un peu celles de *Cunobelinus*, planche VIII, fig. 54 (Atlas de Lelewel), et surtout celle, planche VI, fig. 6, même Atlas? Dans un travail spécial, nous chercherons à éclairer cette question et quelques autres touchant au monnayage celtique.

Digitized by Google

RAPPORT DE LA COMMISSION,

CHARGÉE DE DONNER SON AVIS

Sur les Voies de Communication à établir dans les départemens de l'Ouest.

M. Henri SCHMITT, Rapporteur.

Messieurs,

Vous avez décidé, dans votre dernière séance, que la Société de Statistique ne devait pas rester étrangère aux graves questions d'intérêt général dont la solution, si vivement discutée aujourd'hui, doit avoir pour résultat de donner au pays, dans un avenir peut-être rapproché, une partie de la satisfaction que réclament à de si justes titres un commerce et une industrie trop longtemps oubliés.

Il est, en effet, du devoir de tous les hommes, qui ont à cœur la prospérité publique, de réunir leurs communs efforts pour donner à une entreprise, lorsqu'elle leur paraît la plus avantageuse, une impulsion qui, en même temps qu'elle en facilite le succès, oppose à l'envahissement des intérêts privés une barrière qu'ils ne sauraient franchir. A ce titre, Messieurs, la Société de Statistique ne pouvait rester inactive; composée d'hommes dévoués, d'hommes spéciaux, qui ont une connaissance appro-

Digitized by Google

fondie des besoins du pays, entourée par ses importans travaux de la considération de tous nos concitoyens, elle est éminemment propre à exprimer, comme être collectif, une opinion qui, nous osons le croire, sera d'autant plus précieuse que, prise en dehors des préoccupations personnelles, elle ne peut manquer de jouir auprès de la commission d'enquête d'un crédit justement mérité. La commission choisie dans votre sein, et à laquelle vous avez confié le soin d'examiner de près ces importans projets, vient de terminer ses travaux; après une discussion à laquelle chacun de ses membres a successivement pris part, elle a arrêté une formule de déclaration que nous allons avoir l'honneur de vous soumettre, non toutefois sans vous avoir préalablement exposé, en peu de mots, les raisons qui lui ont paru assez sérieuses pour motiver son adoption.

Si nous jetons un coup d'œil sur tout ce qui s'est exécuté depuis un grand nombre d'années en fait de travaux publics, nous devons être profondément affligés de l'abandon dans lequel la contrée à laquelle nous appartenons a constamment été laissée. En effet, cette portion très vaste de territoire, dont Niort est le centre, et qui s'appuie à l'ouest sur l'Océan, au sud sur la Garonne, au nord sur la Loire, loin d'avoir obtenu, comme les contrées du Nord, de l'Est et du Midi, la part des deniers de l'état que lui méritait son importance, semble deshéritée des puissans moyens de prospérité dont cependant quelquefois on se montre si prodigue.

Avant que l'engoûment des chemins de fer se fût emparé de tous les esprits, des comités de canalisation s'étaient formés dans les chefs-lieux de la plupart des départemens de l'Ouest; des idées grandes, généreuses, avaient été émises; mais tout cela vient de s'évanouir pour faire place à des idées d'un autre ordre, et d'une application, si non toujours meilleure, du moins qui a pour elle la puissance de l'art et l'attrait de la nouveauté.

Notre contrée, comme toutes les autres, a dû céder à l'entraînement général; elle n'était pas, du reste, en position de résister au torrent, et maintenant, il faut le dire, si son territoire devait être seul entièrement dépourvu de ces admirables voies de communication, aujourd'hui, à l'ordre

Digitized by Google

u jour, elle se trouverait placée dans un état d'infériorité relative dont elle ne pourrait manquer de ressentir bientôt les funestes effets. A cette occasion, M. l'ingénieur en chef de ce département, lui aussi, a voulu, comme son prédécesseur, attacher son nom à une œuvre vraiment utile. Dans la prévision que, par la suite, les chemins de fer seraient destinés à remplacer les routes royales, il a cherché quels pourraient être, dans les départemens de l'Ouest compris entre la Garonne et la Loire, les principaux anneaux de la chaîne qui doit, un jour, envelopper le pays. La combinaison qu'il obtient a pour élémens quatre grandes lignes, qui s'étendent de l'est à l'ouest, et du nord au sud : la première est celle de Paris à la Rochelle, par Niort, avec embranchement sur Rochefort, à partir de Surgères; la deuxième se dirigerait de Nantes à Bordeaux, en passant par Napoléon-Vendée, Marans, la Rochelle, Rochefort, Saintes, etc., et viendrait s'embrancher sur celle de Tours à Bordeaux, un peu avant Libourne; la troisième, destinée à relier Nantes avec Limoges, passerait par Niort, pour, de ce point, se diriger vers les Maisons-Blanches, où elle rencontrerait le chemin, aujourd'hui en construction, de Paris en Espagne. Enfin, la quatrième serait la ligne de Bordeaux à Rouen; elle se confondrait avec celle de cette première ville à Nantes, depuis Bordeaux jusqu'à Saintes, se dirigerait ensuite sur Niort par Saint-Jean-d'Angély, et atteindrait la Loire à Saumur, en suivant la vallée du Thouet, qui lui ferait ainsi traverser une partie du Bocage.

Cette dernière ligne aurait de plus, pour effet, de mettre Niort en communication directe avec Bordeaux, par Saintes et Saint-Jean-d'Angély.

Un semblable résultat, il faut en convenir, Messieurs, aurait bien de quoi nous séduire, si, par la construction prochaine et simultanée des lignes dont il s'agit, on pouvait se hâter d'en obtenir la réalisation; mais que de raisons doivent refroidir notre enthousiasme! L'ensemble que nous venons d'analyser n'est encore qu'à l'état de projet, et, en pareille matière, le passé nous l'a assez fait connaître, un succès de ce genre n'est nullement une garantie certaine d'une prochaine exécution de l'entreprise.

Digitized by Google

Personne donc ne peut s'abuser sur les difficultés de toutes sortes qui sont encore à surmonter. M. l'ingénieur en chef lui-même, tout en admettant la possibilité d'un pareil travail, ne se dissimule pas qu'il faut de grands efforts pour l'obtenir; mais cette possibilité, qui ne lui apparaît que dans un avenir lointain, nous semble, à nous, tout-à-fait incertaine, et nous ne devons fonder sur elle que le plus vague espoir.

Dans un tel état de choses, Messieurs, et dans la persuasion que l'on ne pourra vaincre de longtemps les obstacles que présente la construction entière du réseau projeté, il importe de signaler, dès aujourd'hui, à l'attention du gouvernement, quelles sont les lignes proposées qu'il convient d'exécuter les premières, dans l'intérêt collectif des neuf départemens qu'elles embrassent, ou bien encore quelle est la combinaison de ces lignes qui, se rapprochant le plus possible de l'ensemble, donnerait immédiatement, quoique provisoirement, si l'on veut, à ce même intérêt, la satisfaction la plus complète.

Ici, Messieurs, votre commission s'est trouvée saisie d'une question préjudicielle qui se présentait tout naturellement; il s'agissait pour elle de savoir si l'enquête qui est ouverte dans ce moment à la préfecture, et qui, d'après le caractère spécial qu'on lui a donné, semblerait avoir exclusivement pour objet le chemin de Poitiers à la Rochelle, si, dis-je, cette enquête lui laissait cependant assez de latitude pour qu'il lui fût loisible d'exprimer son opinion sous un point de vue plus général, qui comprendrait non seulement la ligne de Poitiers, motif de l'enquête, mais encore toute espèce de ligne de fer ou de navigation, qui lui paraîtrait devoir satisfaire à un plus haut degré les besoins du pays.

La réponse à cette question a été unanimement affirmative, et cela devait être, car la considération de l'utilité publique d'un travail a une foule de conséquences, qui peuvent se traduire en observations, objections ou oppositions, que souvent le projet présenté ne fait que provoquer, et qui, sans lui être étrangères, puisqu'il s'agit d'un but à atteindre, per-

Digitized by Google

mettent néanmoins d'exposer les vues qui paraissent les plus propres pour y arriver. Or, dans l'espèce, nous sommes tous d'accord sur le but qu'on se propose; il est parfaitement défini dans la note de M. l'ingénieur en chef, c'est l'intérêt des départemens de l'Ouest; nous n'avons donc plus qu'à nous occuper des moyens d'y parvenir le plus rapidement possible, et l'enquête, pendante aujourd'hui, doit à ce sujet ouvrir le champ à la discussion.

Cela posé, votre commission s'est aussitôt livrée à l'examen attentif de chacune des lignes dont l'ensemble forme le travail de M. l'ingénieur.

Il résulte de cet examen que, pour arriver au but dont nous avons parlé et que nous rappelons ici (l'intérêt de l'Ouest), il est essentiel de relier entre elles, et avec Paris, par des moyens de communication en rapport avec les progrès de l'industrie, les villes importantes que ses départemens renferment, savoir : avec Paris, Niort, la Rochelle et Rochefort, et avec Nantes, Bordeaux et Limoges.

Or, comme il n'est pas possible, nous l'avons dit, de construire simultanément et immédiatement les quatre lignes qui peuvent nous donner ce résultat, et que, pour le moment, nous ne devons songer qu'à l'exécution de l'une d'elles, il est évident que si nous parvenions à résoudre le problème dont la solution nous donnerait une ligne unique remplissant, à quelques avantages près, les conditions exigées des quatre autres; il est, dis-je, évident que nous aurions ainsi fait faire un pas immense à la question.

Eh bien? Messieurs, cette ligne unique existe; vous la connaissez déjà, car nous ne sommes pas les premiers qui la signalons à l'opinion publique. Les élémens dont elle se compose sont compris dans le système proposé par M. l'ingénieur; elle consiste dans une combinaison qui aurait pour effet de former une seule ligne de la partie du chemin de Poitiers, comprise entre la Rochelle et Niort, et de la partie du chemin de Limoges, comprise entre Niort et les Maisons-Blanches.

Avec cette combinaison, vous mettez en relation Paris, Niort, la

Digitized by Google

Rochelle et Rochefort; de plus, vous facilitez les communications entre ces mêmes villes et les régions montagneuses du centre; vous rapprochez de Bordeaux, Niort et toute la Gâtine; vous établissez les bases propres à vous assurer pour l'avenir les bénéfices qui doivent résulter pour vous de la liaison avec Nantes des villes importantes du sud et du sud-est, en se dirigeant par Limoges.

Raisons non moins déterminantes, Messieurs, lorsque l'on considère que Poitiers, aussi, a un intérêt à revendiquer cette ligne, intérêt qui s'est révélé quand il s'est agi de construire la portion de la route de terre comprise entre Niort et les Maisons-Blanches, et auquel on a dû les résistances occultes qui en ont retardé l'exécution pendant quelque temps.

Enfin, vous augmentez les chances de voir se réaliser, pour le Poitou, l'exécution d'une voie navigable qui a déjà été étudiée, et qui, plus tard, pourrait jouir de nouveau d'une faveur qu'elle n'a perdue que par suite d'idées récentes auxquelles d'autres pourraient fort bien succéder. Mais là, Messieurs, ne se bornent pas tous ses avantages : sous le rapport de l'art, elle se présente dans des conditions qui ne sont pas moins heureuses; le terrain peu accidenté qu'elle traverse la rend d'une exécution facile; et cette facilité, jointe à la différence de parcours qui existe entre elle et celle de Poitiers, à laquelle nous la substituons, permettrait de réaliser sur celle-ci une économie qu'on peut évaluer à près de cinq millions, ce qui aurait, sans doute, pour effet, par suite de l'abaissement de tarif qui en résulterait, de rendre les transports tout aussi économiques que par le tracé direct.

Cette nouvelle ligne se prête donc merveilleusement, comme vous voyez, aux diverses combinaisons que l'ensemble du projet a en vue. Sans être ni le chemin de Paris, ni celui de Bordeaux, ni enfin celui de Nantes à Bordeaux, elle peut provisoirement servir à toutes ces destinations. Son exécution prochaine permettrait donc d'attendre avec plus de bien-être pour tous la réalisation complète du système présenté, et comme elle est

Digitized by Google

comprise dans ce système, il y a de très fortes raisons pour qu'on lui donne, dès aujourd'hui, la préférence.

Nous ne prétendons certes pas faire renoncer Poitiers à l'espoir de voir s'exécuter, un jour, cette autre partie de chemin qu'elle sollicite; mais nous pensons que son exécution immédiate, au détriment de celle des Maisons-Blanches, serait une faute grave, dont les conséquences seraient, on ne peut plus funestes à l'intérêt commercial de cette étendue de territoire, comprise entre Limoges et Nantes.

Nous ne terminerons pas, Messieurs, l'important sujet qui nous occupe, sans vous dire combien nous avons été péniblement affectés de ne pas trouver, dans le rapport de M. l'ingénieur en chef, quelques lignes en faveur d'un projet qui, dans ces derniers temps surtout, a fixé au plus haut degré l'attention vigilante de notre cité. Nous voulons parler de l'établissement, à Niort, d'un port maritime de commerce, relié à la mer par la Sèvre, dans le lit de laquelle on pratiquerait les travaux nécessaires pour la rendre susceptible de porter des bateaux d'un fort tonnage.

L'idée de cette entreprise, émise, il y a quelques années, par un ingénieur distingué, M. de Lafforre, a été accueillie dans nos contrées avec un empressement dont la vivacité révèle assez l'intérêt qui s'y rattache.

Depuis longtemps, il est vrai, des études nombreuses ayant toutes pour objet la navigation de la Sèvre, ont été faites par les ingénieurs qui se sont succédé dans le département. Mais ces études, présentées, dans le principe, sous un point de vue beaucoup plus restreint, ont dû nécessairement subir les modifications que rendaient indispensables et les progrès de l'industrie et l'accroissement de la fortune publique.

Rendre à Niort la position maritime qu'elle avait au moyen-âge, en rétablissant entre elle et l'Océan les communications faciles qui existaient autrefois, tel est aujourd'hui, Messieurs, le seul projet auquel, dans l'état actuel des choses, on puisse raisonnablement s'arrêter.

Quoi! nous sommes aux portes de la mer; la place publique de Niort est presque de niveau avec les hautes marées de l'Océan; le flux se fait

Digitized by Google

sentir à vingt-huit kilomètres, en aval de notre cité; tout le terrain compris entre Niort et Marans n'est qu'un golfe envasé, pénétré par la Sèvre, dont les eaux s'épanchent à droite et à gauche sur des marais, qu'un dessèchement complet, opéré par le seul fait de son approfondissement, convertirait bientôt en prairies d'immenses valeurs; nous sommes dans de telles conditions, et nous y resterions éternellement? La nature aurait tout fait pour nous, et nous ne ferions rien pour la seconder? Non, Messieurs, cela n'est pas possible; il est temps d'ouvrir au commerce de Niort les débouchés qui lui manquent, ou plutôt qu'il n'obtient qu'à force de sacrifices de toute nature; il est temps qu'il sorte de l'espèce de dépendance dans laquelle il se trouve vis-à-vis des villes de Charente, la Rochelle, Marans et Rochefort.

Ne savons-nous pas tous que l'industrie niortaise reçoit de la mer presque toutes ses matières premières et ses approvisionnemens, qu'elle renvoie au loin, sur l'Océan, ses productions agricoles et ses marchandises ouvragées?

N'est-ce pas la Sèvre qui fut choisie pour voie d'exportation des grains de presque tout le Poitou, à cette époque, Messieurs, de douloureuse mémoire, où nos quais étaient encombrés de blés et où des préoccupations, assez naturelles d'ailleurs, pouvaient amener des troubles d'une nature fort inquiétante pour la tranquillité publique? N'est-ce pas encore la Sèvre qui, au premier cri de détresse, jeté par la malheureuse Irlande, s'est merveilleusement prêtée au transport des denrées alimentaires que la confraternité française s'est empressée d'offrir à la Grande-Bretagne?

D'où nous viennent les plâtres, les sels et les engrais si nécessaires à l'agriculture? les savons, les huiles, les vins, les charbons, enfin, qui alimentent nos nombreux fours à chaux, qui nous les procure? Nous n'en finirions pas, Messieurs, si nous entreprenions l'énumération des denrées de toute nature que la Sèvre nous apporte, et que serait-ce si les obstacles que présente sa navigation se trouvaient levés? Si le mouvement annuel des affaires auquel elle se prête, évalué au minimum à 50 mille tonneaux,

Digitized by Google

se trouvait tout-à-coup augmenté d'un tonnage égal, qui, par suite du mauvais état de cette navigation, prend la voie de terre de la Rochelle, de Charente et de Nantes? Les résultats pour nous seraient immenses, Messieurs, car la création de la navigation maritime qui nous occupe à si juste titre, ayant pour effet immédiat d'effacer la distance qui nous sépare de l'Océan, les navires qui partent de Marseille, de Bordeaux, du Hâvre ou de Nantes, le cabotage océanique, enfin, ne prendrait ni plus ni moins pour arriver jusqu'à Niort que pour s'arrêter à la Rochelle ou à Marans, de sorte qu'avec son mouvement actuel de plus de 100 mille tonneaux, le commerce de Niort bénéficierait annuellement d'une somme de près d'UN MILLION. Les consommateurs profiteraient immanquablement d'une partie de l'économie du transport que cette navigation maritime viendrait nous offrir; cette économie se ferait non seulement ressentir sur les contrées qui viennent s'approvisionner dans notre cité; mais elle étendrait aussi son heureuse influence sur toutes les parties du Poitou et du Centre, pour lesquelles Niort deviendrait ainsi l'entrepôt obligé des denrées de toutes sortes que l'Océan leur procure.

Nous ne pousserons pas plus loin, Messieurs, l'énumération des nombreux avantages qui résulteraient pour nous de la réalisation de l'entreprise dont nous venons de vous entretenir. Le court exposé que nous vous en avons esquissé suffira sans doute pour vous faire apprécier toute son importance. Ce n'est pas ici l'intérêt d'une seule ville qui est en question, c'est le Poitou tout entier qui est appelé à jouir des bienfaits que la nature, dans sa prévoyance, nous a si généreusement prodigués. Laisserons-nous son œuvre incomplète, Messieurs? Une dépense de 5 à 6 millions pour un projet grandiose, dont les résultats futurs sont incalculables, aurait-elle de quoi nous décourager? Cela n'est pas, cela ne peut pas être : l'expérience de ce qui se fait tous les jours est là pour ranimer notre espoir. Nantes, Marans, la Rochelle et autres cités, ont successivement pris part aux largesses du budget; aujourd'hui encore, dans l'unique but de favoriser cette dernière, un chemin de fer est sur le point de passer sous nos

Digitized by Google

murs; sans la navigation maritime de la Sèvre, cette nouvelle création, loin de nous être utile, nous serait presque nuisible; la justice de nos remontrances ne peut donc être méconnue; il s'agit ici de l'intérêt de toute une province; quelle que soit l'affection que l'on porte à d'autres cités, cet intérêt ne saurait être sacrifié, car cette province renferme dans son sein des villes importantes qui, elles aussi, sont dignes à plus d'un titre de la sollicitude du gouvernement.

Après la lecture de ce rapport, l'avis suivant a été proposé par la commission et adopté à l'unanimité :

La Société de Statistique,

Vu le rapport de M. l'ingénieur en chef, relatif au chemin de fer de Poitiers à la Rochelle;

Vu la note annexée à ce rapport et qui a pour objet un ensemble de chemins de fer à établir dans les départemens de l'Ouest;

Attendu que la considération d'utilité publique d'un travail a une foule de conséquences qui peuvent se traduire en observations, objections ou oppositions qu'une enquête est destinée à provoquer;

Attendu que l'enquête, ouverte dans ce moment à la préfecture, ne saurait avoir pour but unique l'examen de la ligne de fer de Poitiers à la Rochelle, qui en est le motif.

En ce qui touche le chemin de fer,

Considérant qu'en adoptant la direction des Maisons-Blanches, on obtient une combinaison qui, tout en remplissant le but qu'on se propose d'unir Paris à la Rochelle et à Rochefort, donne en même temps satisfaction immédiate à des intérêts nombreux qu'on ne peut obtenir avec la direction par Lusignan;

Considérant que les élémens dont cette combinaison se compose sont compris dans le système présenté par M. l'ingénieur en chef, dans l'intérêt de l'Ouest.

En ce qui touche la navigation de la Sèvre,

Considérant que si, de tout temps, cette navigation a fixé l'attention

Digitized by Google

des hommes éclairés, l'époque est enfin arrivée où des travaux aussi utiles ne doivent plus rester à l'état de projet;

Considérant que toutes les tendances commerciales de Niort, ville de près de 20,000 âmes, sont dirigées sur l'Océan, et que sa situation géographique, à égale distance de Bordeaux et de Nantes, est des plus favorables au développement d'un commerce très étendu, et qui, aujourd'hui, se trouve sous la dépendance de cités moins importantes;

Considérant que la navigation maritime de la Sèvre est seule capable de faire sortir ce commerce de la gêne dans laquelle il se trouve, en mettant un terme aux sacrifices de toute nature qu'il s'impose et en lui rendant l'état de prospérité relative auquel la nature l'a destiné et dont il jouissait au moyen-âge;

Considérant que cette navigation, indépendamment du dessèchement des marais qu'elle opèrerait, répandrait ses bienfaits, non seulement sur notre cité, mais sur le Poitou tout entier, qui verrait, comme nous, s'effacer à son profit la distance qui sépare Niort de l'Océan;

Considérant : 1° qu'entre la mer et Niort, un chemin de fer ne saurait remplacer, pour toute cette province, la navigation qui nous occupe qu'autant que le transport des marchandises de la Rochelle à Niort pourrait s'effectuer gratuitement (car les navires qui partent de Marseille, de Bordeaux, du Hâvre ou de Nantes, pouvant, à leur départ, se charger de nos produits, ne prendraient ni plus ni moins pour arriver jusqu'à Niort, que pour s'arrêter à la Rochelle ou à Marans); 2° qu'entre Niort et la ligne de Tours à Bordeaux, ce chemin ne pourrait être pour nous de quelque utilité, qu'autant qu'il aurait pour indispensable accompagnement cette même navigation maritime, source de toute richesse;

Considérant que la dépense d'une semblable entreprise, qui s'élève au plus à 5 ou 6 millions, ne saurait être un obstacle dans un moment surtout où le gouvernement et les chambres affectent des ressources énormes à des travaux de même nature;

Est d'avis :

Digitized by Google

1° Qu'il est utile de modifier la ligne de Poitiers à la Rochelle, de façon que la partie de cette ligne, comprise entre Niort et Poitiers, soit remplacée provisoirement par la partie du chemin projeté de Nantes à Limoges, comprise entre Niort et les Maisons-Blanches;

2° Qu'il est *indispensable* d'établir préalablement, ou tout au moins simultanément, la navigation maritime de Niort à l'Océan.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA COLONNE MILLIAIRE DE TACITE.

Par M. LABY, Président.

MESSIEURS,

Le bourg de Rom, situé à l'extrémité orientale du département, fut autrefois une station romaine désignée sous le nom de *Rauranum*, dans les itinéraires de l'empire, et placée entre *Limonum* (Poitiers) et *Aunedonacum* (Aulnay), sur la plus importante des voies ouvertes ou réparées par les Romains, dans l'occident de la Gaule. Indépendamment des notions historiques qui attestent l'antiquité de la petite ville de Rom, le sol de cette localité recèle de nombreuses richesses archéologiques qui surgissent de temps en temps à la surface et qui mériteraient de devenir l'objet d'une exploration plus sérieuse et plus suivie. C'est ainsi qu'un milliaire, employé depuis des siècles aux plus vils usages de la vie domestique, vous a été récemment signalé; la Société s'est empressée d'en voter l'acquisition. La forme demi-cylindrique de cette borne et ses dimensions (1 mètre 80 centimètres de hauteur sur 54 centimètres de diamètre) avaient inspiré à quelques fermiers la pensée de la creuser en forme d'auge, et la vulgarité, pour ne pas dire l'indignité de cette bizarre destination, est

Digitized by Google

précisément ce qui a sauvé la remarquable inscription qui décore la partie convexe de la colonne; car, dans cette nouvelle position, l'inscription placée en-dessous et sur la terre a pu braver les intempéries de nos climats et les injures des siècles. Soit que cette pierre, d'un grès calcaire très compacte, n'ait pas été primitivement bien polie, soit que, depuis sa mise en place et sans doute depuis son renversement, on l'ait repiquée de nouveau, on aperçoit entre les lignes et les lettres une multitude de petites cavités faciles à confondre avec les points d'abréviation du style lapidaire et propres à dérouter toutes les conjectures de l'archéologue. L'interprétation que nous en donnons nous a paru lucide et satisfaisante, et, à défaut d'un calque représentant au naturel le champ de l'inscription, opération qu'il serait difficile d'exécuter avec précision, nous donnons une copie dont nous garantissons la fidélité :

IM·P. CA:ES.	*Imperatore Cæsare*
M·A·R· C·I·A.V·	*Marco Claudio*
T·A·C·I·T·O: I·M.V.	*Tacito invicto*
PI·O. F· A:V.G·	*Pio felici augusto·*
P.O·N. M··P··P.	*Pontifice Maximo patre patriæ*
T·R·B·B· P. CO. NII	*Tribunitia potestate consule II*
C·P·L·L· XVI	*Civitate Pictonum Limono leucas XVI*
F·L· XX.	*Ad fines leucas XX.*

Traduction. — « Sous l'empereur César-Marc-Claude Tacite, invaincu, pieux, « heureux, auguste, grand pontife, père de la patrie, revêtu de la puissance tri- « bunitienne pour la première fois, consul pour la seconde de *Limonum*, capitale « des Pictons, seize lieues, jusqu'à *fines* vingt lieues. »

Les caractères de cette inscription n'ont ni la pureté du trait, ni la forme régulière, ni les dimensions des lettres en usage dans les inscriptions du haut empire. A leur aspect, on pressent déjà l'invasion de la décadence, ou, pour mieux dire, la décadence est déjà là, suivant d'un pas égal les progrès de la barbarie qui étend providentiellement ses conquêtes aux

Digitized by Google

dépens de la vieille civilisation romaine. Les titres et les dignités sont bien encore les mêmes que dans les siècles précédens, mais que de vide réel sous la pompe et le fastueux étalage des épithètes! *invicto, pio, felici*, au moment où l'édifice impérial craquait de toutes parts, où une religion nouvelle, portée par le sang de ses innombrables martyrs, chassait les dieux du Capitole, où une soldatesque audacieuse et souveraine mettait à l'encan la couronne du monde! *Tribunitiâ potestate!* dignité devenue purement nominale, imitation moqueuse de l'ancien pouvoir populaire, sollicitée à chaque avènement à l'empire, parce qu'elle rendait inviolable et sacrée la personne du souverain, mais foulée aux pieds, comme tout le reste, par les légions romaines, composées presqu'en entier de barbares, qui se jouaient des destinées et de l'antique majesté du peuple-roi! *Consule!* autre allusion ironique aux institutions républicaines, absorbées ainsi au profit du pouvoir le plus despotique qui ait jamais pesé sur l'humanité. Ce n'est pas aujourd'hui le moment de m'appesantir sur les funestes conséquences de la première violation des lois de la société romaine. Attristé par l'aspect des menteuses institutions qui fondèrent le pouvoir impérial et qui, dès leur début, portèrent les fruits les plus amers, je me hâte d'arriver à des considérations purement épigraphiques. Plusieurs lettres dégradées ont rendu pénible la restitution du sens littéral, non moins que les points multipliés et malencontreux qui couvrent la pierre; ce n'est qu'en comparant la date de la puissance tribunitienne avec celle du consulat que j'ai pu avec certitude attribuer à Marc-Claude Tacite les prénoms et nom portés aux deuxième et troisième lignes. Le mot consul s'écrit constamment *cos* dans les abréviations lapidaires. Les nombreuses inscriptions recueillies par Gruter, celles des colonnes récemment découvertes dans les environs de Poitiers et ailleurs, prouvent que cette forme fut généralement employée; s'il en est autrement dans l'inscription qui nous occupe, ce changement a des motifs peut-être connus des antiquaires, mais qu'il m'est impossible de déduire, attendu la fâcheuse pénurie où se trouvent nos dépôts bibliographiques. J'ai longtemps balancé à traduire le C. P. de

Digitized by Google

l'avant-dernière par *civitas Pictonum*, attendu que la lettre L qui suit, *initiale incontestable* du mot *Limonum*, désignait suffisamment la cité des Pictons pour éviter à l'abréviation lapidaire une redondance insolite et à vrai dire inutile. Le *curavit ponendum* m'aurait paru préférable, si j'eusse pu trouver ou restituer dans la phrase un nom propre au nominatif; mais cette ressource m'ayant totalement manqué, je m'en suis tenu à ma première interprétation, d'ailleurs fort plausible, et qui se présente sans effort à l'esprit.

C'est donc sous le règne si court de ce vénérable vieillard, qui promettait à l'empire une administration pleine de sagesse et de justice, qui, au faîte des honneurs humains, avait conservé assez de philosophie pour se glorifier de descendre de l'illustre historien dont il portait le nom; que fut élevée la borne que nous possédons. Il est probable qu'il n'existe pas d'autre colonne milliaire portant le nom de l'empereur Tacite; car, élevé à l'empire en 276, et assassiné, dit-on, par ses soldats, six mois après, il n'aura pas eu le temps de poursuivre les améliorations qu'il projetait, et surtout de réparer les désordres que la longue usurpation des tyrans Posthumus et Tétricus avait dû introduire dans l'administration des provinces occidentales de la Gaule. De cette circonstance résulte une détermination précise pour la date de l'érection de notre colonne. Mais l'incontestable rareté de ce monument n'est pas le seul titre qui doive provoquer notre intérêt et notre curiosité; il nous prouve avec une certitude absolue que, contrairement à la double assertion de dom Fonteneau, la lieue gauloise était la mesure itinéraire employée par les Romains dans le Poitou, et que l'antique frontière de cette province, du côté des Santons, embrassait le territoire d'Aulnay, qui devait se confondre avec le *fines* de notre inscription ou en être très peu éloigné. En effet, l'itinéraire d'Antonin donne le chiffre XIV pour la distance de Poitiers à Rom, ce qui est parfaitement conforme à la donnée de la borne; mais la distance actuelle prouve évidemment que dom Fonteneau s'est trompé en prenant ici le mille romain pour unité, puisque 16 milles romains ne faisant que 12,096

Digitized by Google

toises, n'aboutissent qu'aux deux tiers de l'intervalle entre Poitiers et Rom, qui est juste de 18,144 toises, ou 16 lieues gauloises. L'itinéraire marque de plus le chiffre XX pour la distance de *Roranum* à *Aunedonacum* ; une opération semblable à la précédente m'a convaincu que cette distance est aussi exprimée en lieues gauloises, et comme notre borne porte exactement le même chiffre, j'ai tiré de ce rapprochement la conséquence que le *fines* de la borne n'est autre chose que la station *Aunedonacum* de l'itinéraire. Je crois qu'il est inutile d'insister sur l'utilité et la nouveauté d'une observation échappée à nos plus habiles géographes, et qui dissipe les nuages qui couvraient ce point de la géographie du pays ; il est vrai qu'en général les provinces ecclésiastiques ont succédé aux territoires des anciennes cités gauloises ; mais les besoins des temps, les intérêts de l'administration ou de la politique, ont apporté de si fréquens changemens à cette disposition primitive, qu'il serait téméraire de s'appuyer sur cette probabilité pour en faire la base de la critique historique ; néanmoins le cas qui nous occupe n'est point une dérogation de la règle générale, puisqu'il est constant qu'avant la révolution de 1789, la paroisse d'Aulnay, aujourd'hui du diocèse de Saintes, appartenait à la province ecclésiastique de Poitiers, et se trouvait, par conséquent, dans les mêmes conditions qu'aux premiers siècles de notre ère.

Je ne quitterai pas ce sujet sans faire remarquer l'incroyable confusion qu'on a laissé exister dans le travail remarquable, mais sans doute rapide de dom Fonteneau sur les voies romaines du Poitou. A la page 88 du tome II, publié par la Société des Antiquaires de Poitiers, il a plusieurs fois confondu le mille romain avec la lieue gauloise, en calculant la distance de Saintes à Poitiers ; à la page 91, même confusion à propos de la distance de Poitiers (*Limonum*) à la station si controversée de Ségora, et qu'il me paraît cependant facile de retrouver dans celle de Bressuire. Dom Fonteneau reconnaît d'abord que la Table Théodosienne exprime en lieues gauloises (ce qui doit être) les distances de Poitiers à Ségora, et de Ségora à Nantes ; il rectifie même à la manière de Danville, c'est-à-dire d'une

Digitized by Google

manière ingénieuse, même parfois arbitraire, cette dernière distance évidemment beaucoup trop faible; et par un oubli difficile à comprendre et à expliquer, ces mêmes chiffres reparaissent un peu plus loin, exprimant des milles romains : cette méprise lui fait commettre, à l'égard du géographe Samson, un déni de justice que celui-ci ne méritait pas; car ce n'était pas sans raison qu'il avait considéré le chiffre 33 coté dans la Table Théodosienne comme désignant des lieues gauloises. La distance de Poitiers à Bressuire se trouve ainsi identique avec celle de *Limonum* à Ségora; tandis que les 33 milles romains, fautivement adoptés par Fonteneau, n'atteignent qu'aux deux tiers de cette distance, c'est-à-dire aux environs d'Airvault, qui se trouve ainsi déchue de la prétention de représenter l'antique Ségora. D'ailleurs, malgré le nom latin *Bercorium* porté par la ville de Bressuire, au moyen-âge, il ne serait peut-être pas impossible de retrouver le nom de Ségora dans le binome Bressuire, prononcé Berseure par les habitans de la campagne. Je clorai ces remarques par une dernière observation sur une colonne milliaire trouvée dans les environs de Chauvigny, et attribuée à Commode par M. Mangon de Lalande. La vénération que m'inspire ce savant respectable, qui porte dans ses investigations toute l'ardeur de sa jeunesse, n'a pu prévaloir sur les intérêts non moins chers de la science et de la vérité. Une seule lettre placée à la suite de l'abréviation I. M. P., la lettre M, a suffi à M. de Lalande pour restituer une inscription horriblement mutilée. Il traduit I. M. P. M. par *Imperator Marcus Antonius Commodus;* tandis que les prénoms de cet empereur étaient *Lucius Aurelius;* de plus, ce n'est pas avec son troisième, mais avec son premier consulat, que coïncide la première année de la puissance tribunitienne. Je crois que l'on peut avec plus de certitude attribuer ce monument à Marc-Aurèle, et par conséquent à l'année 161, où se rencontre effectivement la première année du règne et la troisième du consulat de Marc-Aurèle. Il ne faut pas oublier que les empereurs, depuis Auguste, ne se faisaient pas décerner annuellement le tribunitiat; qu'en général ils s'étaient nommés à vie au moment de leur élévation à l'empire.

Digitized by Google

En me permettant de relever des inexactitudes échappées à des antiquaires d'une réputation aussi bien établie que dom Fonteneau et M. Mangon de Lalande, je suis loin de m'attribuer en entier le mérite de ces rectifications. Dom Fonteneau, surtout, ne pouvait deviner le monument que j'ai eu sous les yeux, et s'il a quelquefois chancelé dans l'appréciation de quelques distances, c'est qu'il y a encore aujourd'hui même beaucoup d'incertitude sur les époques et les lieux où l'on a fait usage du mille romain ou de la lieue gauloise : les itinéraires eux-mêmes, dont l'inexactitude est connue, n'ont pas peu contribué à augmenter cette confusion, au grand détriment de la vérité historique et au grand désespoir des savans.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

PAR LE V^te^ DE LASTIC-S^t^-JAL,

Des Etudes sur l'Histoire universelle de Bossuet,

CONSIDÉRÉE

Comme le résumé du génie, du caractère et des doctrines de ce grand homme,

Par F. MOREL, Professeur de Rhétorique.

La littérature se divise en genres multipliés à l'infini et le plus diamétralement opposés. Les romans forment celui qui est le plus répandu, le plus à la mode aujourd'hui. La hardiesse des expressions et des tableaux, l'impétuosité dans les mouvemens, l'impromptu dans les écarts sont les caractères distinctifs de ces sortes de compositions écrites sans méthode dans la marche, sans ordre dans le récit, sans liaison marquée dans les idées. De la gaîté, de l'esprit, des émotions, voilà tout ce que le public exige de leurs auteurs. Ceux-ci, en retour, se contentent d'un succès éphémère qui leur procure de l'or. Leur ambition et leur renommée sont restreintes dans le cercle étroit d'une existence; l'une et l'autre s'éteindront à la fois. Cette littérature marchande, qui fait germer le mépris des choses graves et l'amour des choses frivoles, n'est-elle pas le symbole de notre époque positive et sceptique? Jouir vite du présent, sans souci de l'avenir.

Digitized by Google

Les travaux littéraires au contraire, les études historiques et philosophiques se distinguent par un style pur, simple et clair. Au lieu de ce fracas ambitieux de figures, d'expressions et de pensées, ils nous offrent des définitions exactes, des principes solides et bien établis, des conséquences logiques, des préceptes sûrs appuyés par des applications judicieuses. Ceux qui s'y livrent n'atteindront pas rapidement la fortune et la vogue, mais leurs noms passeront à la postérité, sinon entourés d'une auréole brillante, au moins respectés et bénis, car ils auront laissé de leur passage une trace utile et durable. Honneur à eux, honneur à cette littérature consciencieuse et désintéressée !

C'est à ce dernier genre qu'appartient l'ouvrage dont j'ai été chargé de vous rendre compte, Messieurs ; il est dû à la plume de l'un de nos collègues, de M. Morel, professeur de rhétorique au collége de Niort.

Bossuet a été longtemps poursuivi par des attaques aussi injustes qu'audacieuses : n'a-t-il pas même été accusé de *manquer de logique* par un homme que distinguait d'ailleurs la finesse de ses écrits, par un professeur chargé de former aussi le goût de la jeunesse ? Et sur quel ouvrage s'exerçait cette singulière critique ? Sur le monument le plus étonnant qui ait été élevé par l'esprit humain : le *Discours sur l'histoire universelle*. L'auteur ajoutait ainsi, sans s'en douter, un trait de plus au caractère qu'il a plaisamment esquissé dans sa comédie de l'*Etourdi*.

Aujourd'hui, justice est rendue à Bossuet : le cardinal de Beausset, dans l'histoire de sa vie, MM. Villemain, Géruzès et Patin, dans leurs appréciations impartiales, ont admiré sans restriction les labeurs de cette magnifique intelligence, les mâles beautés du plus éloquent de nos orateurs, de ce dernier père de l'église qui savait imprimer à ses moindres productions le cachet du génie.

C'est dans les témoignages unanimes de ces maîtres dans l'art de la critique et du style, que M. Morel a puisé le désir de connaître d'une manière plus intime l'*Histoire universelle* dans ses rapports avec les autres productions de Bossuet. Il a ainsi composé un livre recommandable sous

Digitized by Google

tous les rapports, et il l'a dédié aux candidats du baccalauréat et de la licence, à tous les amis éclairés des sciences et des lettres.

Il faut l'avouer : le spectacle des plus terribles révolutions n'a pu parvenir encore à rendre triste et réfléchie la jeunesse française. Nous aimons les lectures vives, brèves et légères. Le style noble nous éloigne et nous fatigue. Ce qui reste élevé dans notre goût se dissipe et se corrompt au contact des faciles négligences d'une presse quotidienne et de la fécondité désordonnée de nos feuilletons aussi promptement oubliés qu'avidemment dévorés. A une génération qui veut des émotions à tout prix et qui ne se soucie guère de patientes études, ni de hautes conceptions; à des hommes qui préfèrent de rapides et passagères jouissances à des admirations sérieuses et durables, comment demander un retour vers les écrivains sévères qui ont fondé leur gloire en immortalisant le siècle de Louis XIV? Ces considérations, qui ont dû frapper plus d'une fois M. Morel, ne l'ont pas arrêté dans sa marche ; il a espéré sans doute que son exemple pourrait entraîner quelques unes des intelligences qu'il est chargé de développer et de diriger.

Après avoir étudié l'*Histoire universelle* dans sa vaste ordonnance et dans le type général du style, M. Morel commente avec talent le caractère distinct de chacune des trois grandes divisions adoptées par Bossuet qui, liant l'histoire du genre humain à celle du peuple de Dieu et faisant dépendre tous les grands événemens historiques de l'établissement du christianisme, présente, dans une première partie, selon le cours des années, les faits qui regardent la religion et la politique, trace, dans la seconde partie, un tableau particulier et détaché de la suite et des affaires de la religion, et consacre la troisième partie à l'appréciation des peuples et des gouvernemens. M. Morel résume ensuite, dans un chapitre spécial, des considérations sur le caractère des écrits de Bossuet, desquelles il fait ressortir l'utilité morale et littéraire qu'on peut retirer de la lecture de ces écrits.

« Nous avons admiré, dit-il, cette haute intelligence qui développe avec

Digitized by Google

tant de majesté les lois providentielles; cette raison ferme qui, avec tant de respect, s'efforce de mêler aux ténèbres mystérieuses du dogme ce que la philosophie peut y répandre de jour sans l'altérer; cette logique pressante qui, avec tant de vigueur, pousse les adversaires de l'écriture et du catholicisme dans un cercle d'où elle leur défend de sortir. A nos yeux enchantés a paru la sincérité des croyances de Bossuet, triomphant des attaques de la calomnie, resplendissant dans toutes ses œuvres comme dans tous ses actes. Ce n'est pas sans bonheur que nous avons rencontré au fond de son âme la tolérance, quoique gênée par les idées de l'époque et cachée parfois sous l'enveloppe de la rudesse. Un sentiment de reconnaissance s'est emparé de nous, lorsqu'il a redit et mis en pratique la parole du Christ sur la distinction de nos devoirs envers *César* et envers *Dieu*. Un sentiment d'amour nous a ravi, lorsque nous avons retrouvé dans l'athlète de la théologie la tendre piété d'un Fénélon, la charité suave d'un disciple de saint Vincent de Paule, et le dévoûment pastoral d'un saint Augustin. Nous avons béni le nom du philantrope chrétien qui, à plusieurs reprises, frappait l'ambition homicide des anathèmes évangéliques. Le publiciste nous a manifesté une profonde vénération pour le pouvoir, en général, et un grand attachement à la royauté, mais pur de servilisme, ennobli par la sympathie pour les institutions libres. Enfin, l'observateur philosophe, qui médite sur les causes de l'élévation et de la chûte des empires, nous a fourni, à chaque pas, des occasions de reconnaître la sagacité et la profondeur de ses recherches. »

Pour ceux, en effet, qui aiment sincèrement les lettres, pour les jeunes esprits particulièrement que n'a pas encore atteints le souffle des folles passions, et qui ne se contentent pas, pour aliment littéraire, d'une nourriture au moins vaine et futile, il y a plus à gagner à lire Bossuet qu'à toutes les infécondes impressions jetées confusément dans l'âme par l'amoncellement de ces catastrophes imprévues qui saturent les compositions du jour. « Un écrivain aussi riche de pensées et de style, poursuit M. Morel, offre à l'admiration des trésors impérissables. En vain le temps a amené

Digitized by Google

quelques nouveaux points de vue, en vain il a introduit quelques nuances dans l'idiôme, l'écrivain demeure comme un modèle pour tous les hommes jaloux de rester fidèles au culte du beau et du bon qui, avec leurs principes inaltérables, traversent les vicissitudes des siècles, et les idées éphémères qu'il a reçues de son époque n'ôtent rien à la valeur des idées éternelles qu'il a reçues du *bon sens*, *ce maître de la vie humaine.* »

Le dernier chapitre du livre qui nous occupe contient un appendice sur les traditions religieuses que Bossuet aurait pu introduire dans son *Discours sur l'histoire universelle.* Ces pages, où l'auteur se place entre les deux opinions extrêmes, dont l'une refuse aux anciens toute espèce de vérité religieuse, et l'autre la leur accorde entière et complète, démontrent dans leur auteur une érudition vaste et solide; elles servent de complément aux études de Bossuet, et font partager le regret que ce profond théologien n'ait pu effacer entièrement l'empreinte des préjugés de son temps, et apprécier la valeur des antiques traditions, d'après les monumens fondés sur les témoignages recueillis par les savans modernes, dans toutes les parties du monde. M. Morel n'a pas entrepris cette tâche, il s'est borné à jeter des aperçus sur les vestiges universels des principes qu'il représente comme étant les dogmes généraux du christianisme, et termine par ces réflexions :

« Pourquoi le christianisme renierait-il sa parenté avec le *fond* des cultes usités chez les peuples païens? Une telle ressemblance dérive de deux faits qui l'expliquent au profit de nos doctrines, d'abord de la tradition primordiale, et ensuite des relations des Gentils avec le peuple de Dieu. La révélation primitive, depuis Adam jusqu'à la vocation d'Abraham, nécessitée par les progrès de l'idolâtrie, a eu le temps de jeter dans la famille humaine de profondes racines, que les différens mythes ont pu souvent dérober aux regards, sans pouvoir jamais les arracher. A cette première cause, suffisante pour rendre raison de l'uniformité des croyances, s'est jointe, pour plusieurs peuples, la communication avec les Israélites, qui répandaient leurs doctrines et leurs feuillets sacrés au milieu des Gentils.

Digitized by Google

« Si de ces deux moyens de propager des vérités religieuses, ce grand théologien n'a paru tenir compte que du second, il faut en accuser son siècle. Bossuet, s'il vivait de nos jours, s'associerait avec ardeur au mouvement de la science religieuse, qui demande aux rites sacrés de tout l'univers des témoignages en faveur de la religion catholique, de la religion universelle, et cette fille des cieux s'applaudirait de voir sa céleste origine constatée chez tous les peuples par un évêque dont le nom est synonime de foi et de vertu, d'érudition et d'éloquence. »

Ces citations, que j'aurais pu multiplier, Messieurs, suffiront pour vous convaincre que le langage de M. Morel est à la hauteur du sujet qu'il a abordé. On rencontre à chaque page de ce livre le respect des vérités évangéliques, l'amour de l'ordre, un attachement vif et sincère aux préceptes de la morale et de la piété. Il reste de cette lecture un parfum qui repose l'âme et la relève de ses abattemens. Comme exposition de principes, comme œuvre de science, de conviction et de talent, ces *Études* sont dignes de tous les éloges.

Cette louange sans restriction que je me plais à accorder à un professeur de l'Université ne sera pas suspecte sous la plume d'un partisan avoué de la liberté de l'enseignement. Si tous les membres du corps enseignant offraient, dans leurs écrits, aux pères de famille de semblables garanties, l'instruction publique, moins envieuse du monopole, cesserait de redouter la concurrence, et les promesses solennelles de la charte pourraient enfin être exécutées sans détriment pour les établissemens qui existent. Les récriminations n'auraient plus de fondement, les exigences seraient satisfaites, et une noble rivalité dans la voie de l'émulation et du progrès enfanterait de réelles améliorations.

Février 1847.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

Pendant l'Année 1846-1847,

LU A LA SÉANCE GÉNÉRALE DE 1847,

Par M. Henry SCHMITT, Vice-Secrétaire.

MESSIEURS,

C'est avec raison que l'on a observé que ce qui caractérise le plus spécialement notre époque, ce qui lui donne une supériorité marquée sur toutes celles qui ont précédé est ce désir universel, ce besoin de connaissances qui se manifestent dans toutes les classes de la société, et surtout les efforts continuels des amis de l'humanité pour remplir, à cet égard, les grands desseins de la Providence.

Si nous regardons autour de nous, si nous recherchons dans la profondeur de la terre, si nous élevons les yeux vers le ciel, nous apercevons un espace dont l'étendue est sans bornes pour notre intelligence, sans limites pour nos moyens d'observation. Dans une sphère plus modeste, tantôt ce sont des monumens, des débris, cachets d'un autre âge, qui viennent s'offrir à nos regards étonnés, tantôt c'est l'histoire aux intéressans récits, l'agriculture, l'industrie, le commerce, richesses des nations, qui présentent à l'esprit un sujet d'études aussi vaste que varié.

Digitized by Google

Que de zèle! que de pénibles travaux pour embrasser une telle quantité d'objets, une science aussi profonde, des connaissances aussi diverses!

Il n'appartenait qu'à une association d'hommes dévoués, d'hommes spéciaux, d'entreprendre une semblable tâche.

Fondée dans ce but, la Société de Statistique n'a pas failli à une si noble mission; établie au sein d'une contrée intéressante à plus d'un titre, elle a su se placer, dès le début de sa carrière, au premier rang, parmi les Sociétés qui se livrent avec succès à la culture des sciences, des lettres et des arts; chaque jour, grâce au concours de ses membres, grâce à la sympathie qu'elle inspire, ses collections deviennent plus nombreuses, sa bibliothèque s'enrichit et ses travaux acquièrent plus d'importance. C'est qu'aussi chaque jour les bienfaits qu'elle procure, étant mieux connus, sont mieux appréciés et son influence beaucoup mieux sentie.

Comment pourrait-il en être autrement, quand c'est à la Société de Statistique que l'on doit ce magnifique Musée, asile précieux où toutes les sciences viennent à l'envi étaler leurs trésors et leurs richesses? quand c'est à elle que nous devons d'avoir pu admirer plus d'une fois déjà tous ces produits, enfans de l'intelligence et du travail, qui se pressaient sur les tables et dans les salles de nos expositions. Heureuse idée! conception fertile et qui a pour but, en excitant l'émulation des artistes, d'honorer les arts et de leur imprimer une encourageante impulsion!

En matière d'industrie, Messieurs, ces honneurs, ces encouragemens, ne sauraient être trop prodigués; en effet, des produits qui, au premier abord, paraissent peu importans, ne laissent pas d'avoir, au fond, un degré d'utilité réelle; plus d'une fois on a vu une chose fort simple suggérer l'idée d'une application nouvelle, et dont jusque-là on n'avait même pas soupçonné l'existence possible; c'est ainsi qu'en cette matière, comme en morale, comme en politique, comme en philosophie, tout s'enchaîne, tout se lie, qu'en un mot, rien de ce qui peut porter quelque fruit ne doit être dédaigné.

L'an prochain, nos portes vont s'ouvrir de nouveau à nos commerçans,

Digitized by Google

à nos industriels ; ce que nous avons vu aux expositions précédentes nous fait espérer que nous trouverons encore dans celle qui se prépare, et qui est attendue avec impatience, de nouveaux motifs de nous applaudir de leur création.

Avec des moyens d'action dans le principe très restreint, mais forte du bienveillant appui du gouvernement, du conseil général, dont l'honorable président, M. David, a toujours eu pour elle la plus vive sollicitude ; et constamment secondée par M. le préfet du département, la Société s'est avancée d'un pas ferme et rapide dans la voie qu'elle s'était tracée.

Sans le céder en rien à ses devancières, cette année encore a vu se grouper dans nos salles des médailles, des colonnes, des monumens précieux qu'un zèle infatigable, que de persévérantes recherches sont venus présenter à notre administration.

Signalons à votre reconnaissance, Messieurs, ceux de nos collègues dont le dévoué concours a le plus contribué à augmenter nos collections, aujourd'hui si importantes ; ceux encore qui, par la lecture de savans mémoires, ont su répandre sur nos séances un puissant attrait, un nouvel intérêt.

C'est à la générosité de plusieurs d'entre eux que nous devons ces curieuses monnaies, ces objets rares, qui sont venus s'ajouter à ceux que nous possédions déjà ; grâce à leur désintéressement, la géologie, l'histoire naturelle, la numismatique, nous ont successivement apporté leur tribut. Sous ce rapport, MM. Baugier, de Saint-Victor et de la Vergnée, ont mis à nous enrichir un zèle et un empressement dont nous ne saurions trop les féliciter.

Nous devons également des remercîmens :

A M. le maire de Rom pour les soins éclairés qu'il a mis à nous réserver les faveurs de sa localité, de cet antique Roranum, si fertile en monumens historiques : une borne milliaire, un dessus de tombe chrétienne du moyen-âge, un fragment d'un dieu terme et plusieurs vases funéraires ; telles sont les nouvelles richesses que nous devons à sa sollicitude.

Digitized by Google

A M. Stœpel qui, quoiqu'étranger à la Société, a bien voulu lui faire hommage d'un chapeau et de plusieurs ornemens à l'usage des habitans d'une partie de l'Afrique.

Indépendamment des revues scientifiques envoyées en échange de ses livraisons, et qui viennent périodiquement se classer dans sa bibliothèque, la Société a reçu une foule d'ouvrages et de publications auxquels on s'est empressé de donner place.

Nous citerons, entr'autres, l'intéressant rapport lu par M. d'Assailly, au conseil général de l'agriculture, au nom de la commission des institutions de prévoyance dont il était l'organe.

Dans un long mémoire, fruit de consciencieuses recherches, un de nos collègues, aussi instruit que modeste, M. Ch. Arnauld, nous a raconté la pieuse origine du collége de Niort et les différentes phases par lesquelles cet établissement a passé, sous la direction des bons pères de l'Oratoire, ses fondateurs.

M. de la Vergnée, que nous avons déjà eu occasion de citer, nous a rendu compte, dans une notice intitulée : Gistes et Repues au pays de Poictou, de l'État des Routes de cette province au XVII^e^ siècle.

M. de la Vergnée a complété son intéressant travail en nous donnant les deux itinéraires indiqués alors pour aller de Poitiers à Fontenay, et de Poitiers à la Rochelle. On y trouve détaillés et les journées de chemins et les noms des villes et bourgs par lesquels on doit passer, la distance qui les sépare, et enfin les repues et gistes, c'est-à-dire les lieux où l'auteur conseille de s'arrêter.

M. de Lastic nous a fait part des réflexions que lui a inspirées l'ouvrage remarquable de M. Morel, membre de la Société, sur l'Histoire universelle de Bossuet.

Le rapport de M. de Lastic, rempli de considérations élevées, décèle les qualités du penseur et de l'écrivain, qui distinguent si éminemment son auteur.

Nous devons au talent exercé de M. le docteur Teilleux un rapport

Digitized by Google

destiné à faire apprécier toute l'importance et tout le mérite de quelques médailles gauloises, trouvées sur le territoire de la commune de Niort, non loin des bords de la Sèvre. Quelques-unes, d'autant plus intéressantes pour nos contrées qu'elles leur appartiennent, sont rapportées par notre studieux collègue à une population poitevine, intermédiaire au pays de Bretagne et de Berry.

D'autres non moins remarquables, et dont le poids indique l'influence romaine, donnent la certitude des relations qui existaient autrefois entre le Poitou et les peuples des bords du Rhône, chez lesquels ces pièces ont dû être frappées. Plusieurs enfin, qui sont postérieures à la conquête des Gaules par les Romains, présentent encore les symboles des basses adulations que les Gaulois asservis se plaisaient alors à prodiguer à ces nouveaux maîtres du monde. Étrange égarement d'un peuple vaincu qui, même dans la personne de ses chefs, ne rougissait pas de se dépouiller de sa nationalité pour payer au suzerain l'hommage empressé et respectueux de sa vassalité.

M. Baugier, dont, chaque année, nous avons à signaler l'active collaboration, nous a entretenu de la découverte d'une villa gallo-romaine, dont il a trouvé des traces à un kilomètre de Niort, sur la route de Souché. Des fossés d'enceinte, des ossemens d'animaux domestiques, des amphores et divers objets purement celtiques, en usage seulement depuis la conquête, ont paru à M. Baugier des indices suffisans de l'existence, dans cet endroit, d'une habitation gauloise qui remonterait aux deux ou trois premiers siècles.

Des documens du genre de celui dont M. Baugier nous a donné communication sont d'autant plus utiles, qu'ils ne peuvent manquer de jeter de vives lumières sur l'archéologie du pays niortais, et que c'est par eux qu'il deviendra possible de dissiper les nuages qui entourent encore l'origine de notre cité.

Une plume habile, celle de M. Jules Richard, l'auteur de l'histoire si justement estimée de l'Administration supérieure du département des

Digitized by Google

Deux-Sèvres, nous a fait connaître les circonstances qui ont accompagné les élections parlementaires, faites à Niort en l'an IV de la république.

Ces élections commencèrent le 20 vendémiaire et durèrent neuf jours. Une commission, nommée par l'assemblée, vérifia d'abord les opérations électorales des cinquante-deux colléges cantonaux, et par conséquent les titres de chaque délégué. Le nombre des électeurs fut ainsi fixé à 208. Ces formalités préliminaires terminées, on procéda à la nomination des six députés, de leurs douze suppléans, du juré à la haute cour nationale, des cinq membres de l'administration centrale des Deux-Sèvres, du président, de l'accusateur public et du greffier du tribunal criminel, enfin les vingt juges du tribunal civil unique alors pour tout le département.

M. Lary, dont plus d'une fois déjà vous avez pu apprécier le dévoûment et l'érudition, a lu une notice, expression de son opinion personnelle, sur la borne milliaire trouvée dans les fouilles de Rom; il a interprété l'inscription très remarquable qui décore cette colonne, élevée sous l'administration du tyran des Gaules, C. Pivesuvius Tetricus, qui avait usurpé le pouvoir impérial vers la deuxième moitié du troisième siècle. Les monumens élevés par Tetricus sont si rares, quelques parties de l'inscription sont si curieuses, que M. Lary félicite le musée de Niort d'une acquisition peut-être unique en son genre.

M. Baugier, qui a également présenté un travail sur le même sujet, est entré dans de curieux détails sur la famille de Tetricus et sur les dignités dont lui et les siens ont été revêtus.

MM. Lary et Baugier regardent cette découverte comme d'autant plus précieuse, qu'elle établit pour ainsi dire la certitude de l'existence d'une deuxième voie romaine, partant de Limoges et venant s'embrancher à Rom sur celle bien connue qui de Poitiers se dirige à Saintes.

Mais ce n'est pas seulement de vos richesses nouvelles, de vos nombreux travaux que vous devez vous applaudir; un de vos membres que nous regrettons de ne pas voir aujourd'hui parmi nous, M. Briquet, vient tout récemment de recevoir une médaille de la part de l'Académie des

Digitized by Google

inscriptions et belles-lettres pour son inventaire des archives de la commune de Niort. Le sentiment de plaisir que vous éprouvez de cette distinction flatteuse est une félicitation de plus pour celui qui en est l'objet.

Pourquoi faut-il qu'un événement douloureux nous oblige à jeter au milieu de vos joies une parole de deuil? Un de vos membres les plus éminens, M. de la Fontenelle de Vaudoré, vient de terminer une carrière dignement remplie et à laquelle il n'a manqué, pour ainsi dire, aucune espèce d'illustration : jurisconsulte distingué, savant d'une érudition profonde et d'un dévoûment au pays dont, l'année dernière encore, il nous a donné des preuves. Tels sont les titres, Messieurs, qui vous donnent la mesure des regrets que doit vous inspirer la perte d'un aussi estimable collègue.

Nous aurions aimé à continuer cette esquisse faite à grands traits de la part plus ou moins active que chacun des membres de la Société a prise à son développement, nous aurions voulu payer à tous les services rendus le tribut d'éloges qui leur appartient; mais, pour une telle tâche, il eut fallu parler de la collaboration du plus grand nombre, du zèle et de l'assiduité de tous, et cela nous eut entraîné trop loin.

En terminant ce compte-rendu, bornons-nous donc à constater que cette année encore a été fertile en nombreux résultats, en savantes recherches, en intéressans travaux.

Constituée désormais sur des bases aussi solides que brillantes, la Société de Statistique ne peut donc que progresser encore. Elle est déjà trop bien récompensée de tous ses efforts pour ne pas être encouragée à y persévérer. Arriver au but qu'elle s'est proposé, tel est le plus beau titre de gloire auquel elle espère, tel est aussi celui qu'elle parviendra à atteindre, secondée qu'elle est par tous les hommes généreux qui s'intéressent à la prospérité matérielle et morale du département.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Liste nominative des Membres de la Société de Statistique du département des Deux-Sèvres. 5

Discours d'ouverture pour l'année 1846-1847, par M. Lary, président. . . . 13

Essai d'attribution de quelques médailles gauloises, trouvées dans le département des Deux-Sèvres, par M. le docteur Teilleux.. 20

Rapport de la commission chargée de donner son avis sur les voies de communication à établir dans les départemens de l'Ouest, par M. Henri Schmitt, rapporteur. 33

Notice sur la colonne milliaire de Tacite, par M. Lary, président. 45

Compte-rendu par le V^te^ de Lastic-S^t^-Jal, des Études sur l'Histoire universelle de Bossuet, considérée comme le résumé du génie, du caractère et des doctrines de ce grand homme, par F. Morel, professeur de rhétorique. . . 52

Compte-rendu des travaux de la Société de Statistique pendant l'année 1846-1847, lu à la séance générale de 1847, par M. Henri Schmitt, vice-secrétaire. 58

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 899 442

Digitized by Google